

Exemplarité Énergie et Climat
Une initiative de la Confédération

Rapport Énergie et Climat 2022



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'environnement,
des transports, de l'énergie et de la communication DETEC

Office fédéral de l'énergie OFEN
Secrétariat Exemplarité Énergie et Climat EEC

Élargir le cercle

Agir de manière exemplaire signifie être précurseur et ouvrir des voies que d'autres pourront suivre. Par leurs objectifs à long terme et leurs mesures, nos 18 acteurs remplissent ce rôle d'exemplarité dans le domaine de l'énergie et du climat. Ceci même en période de turbulences, comme en 2022, année marquée par des événements majeurs tels que la guerre en Ukraine, l'envolée des prix de l'énergie et la désorganisation des chaînes d'approvisionnement.

Nous sommes donc ravis d'avoir pu, avec les acteurs, élargir le champ d'action de l'initiative Exemplarité Énergie et Climat (EEC) en 2022, l'effet d'exemplarité opérant à présent sur deux niveaux.

Le canton de Genève – et c'est une première pour les cantons – a rejoint l'initiative, souscrivant ainsi à nos objectifs. Cela démontre que le cadre d'EEC peut aussi fonctionner au niveau cantonal. Le canton de Genève, qui mettra en place son monitoring EEC en 2023, rendra compte de ses progrès pour la première fois l'année prochaine. Nous avons la conviction que cet engagement incitera d'autres cantons à franchir le pas.

Par ailleurs, nous avons créé en 2022 un nouveau domaine pour les investisseurs institutionnels, avec trois premiers acteurs. Au sein de ce groupe, la Suva, déjà actrice de l'initiative, et deux nouveaux acteurs, la Caisse de pensions CFF et la Caisse fédérale de pensions PUBLICA, s'engagent à aligner leurs investissements sur l'Accord de Paris sur le climat. À cette fin, ils se fixent des objectifs climatiques pour leurs placements. Les échanges avec la branche le démontrent : l'investissement respectueux du climat n'est clairement plus qu'un phénomène de niche.

À l'avenir, nous voulons élargir encore le cercle de nos acteurs et nous focaliser davantage sur les questions climatiques. Les quatre hôpitaux universitaires de Bâle, Berne, Genève et Lausanne, présentés brièvement en page 56, rejoignent notre initiative après d'intenses préparatifs.

Le présent rapport Énergie et Climat détaille les progrès accomplis par nos acteurs durant l'année écoulée. Leur engagement en tant que grands prestataires de services d'intérêt public est précieux et important. Leurs ambitions croissantes et leur excellente collaboration nous renforcent dans notre volonté de poursuivre le développement et l'extension de l'initiative. Car les défis de la transition énergétique et de la lutte contre le changement climatique restent considérables.

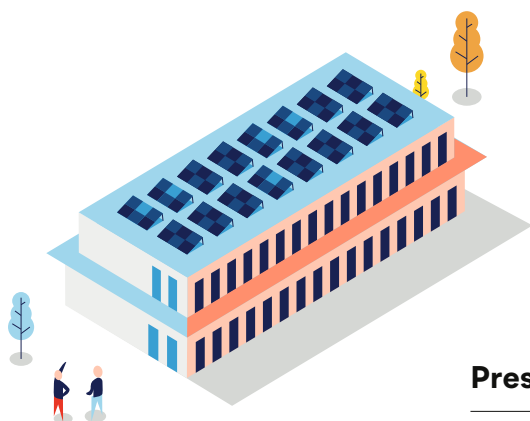


Andrea Streit

Chef suppléant Secrétariat EEC
Office fédéral de l'énergie

Sommaire

L'initiative EEC a considérablement élargi son champ d'action en 2022 : désormais, des investisseurs institutionnels participent également à l'initiative, aux côtés des prestataires de services d'intérêt public. Le présent rapport Énergie et Climat se partage dès lors entre ces deux domaines. Vous trouverez ci-dessous un aperçu des divers acteurs et de leurs engagements. Pour atteindre la page souhaitée, il vous suffit de cliquer dessus dans la table des matières.



Prestataires publics

De la gestion de l'énergie à l'optimisation de l'exploitation en passant par l'achat de véhicules efficaces, pour atteindre leurs objectifs énergétiques, les prestataires de services d'intérêt public mettent en œuvre 15 mesures conjointes et plusieurs mesures individuelles. Ce rapport présente les objectifs des acteurs, leurs données de monitoring et une mesure concrète de chacun d'eux. Il inclut aussi une brève présentation de nos deux nouveaux acteurs, le canton de Genève et les hôpitaux universitaires.

- 6 Des progrès communs
- 10 Domaine des EPF
- 13 Flughafen Zürich AG
- 16 Genève Aéroport
- 19 La Poste Suisse
- 22 CarPostal
- 25 PostFinance
- 28 RUAG MRO Holding SA
- 31 CFF
- 34 Services Industriels de Genève (SIG)
- 37 Skyguide
- 40 SSR
- 43 Suva
- 46 Swisscom
- 49 Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports (DDPS)
- 52 Administration fédérale civile

Nouveaux acteurs

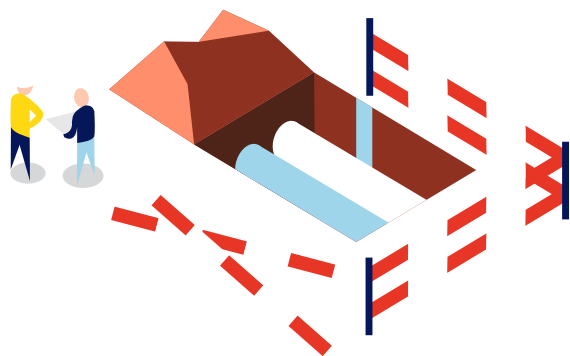
- 55 La République et canton de Genève
- 56 Hôpitaux universitaires



Investisseurs institutionnels

Dans le domaine des investisseurs institutionnels, trois acteurs ont participé dès le début, l'année dernière. Ils se présentent brièvement dans ce rapport, en détaillant une de leurs mesures. Ils définiront leurs objectifs climatiques et lanceront leur monitoring annuel en 2023.

- 58 Flux financiers respectueux du climat
- 59 Caisse de pension CFF
- 60 PUBLICA
- 61 Suva



L'initiative Exemplarité Énergie et Climat

Les mesures d'EEC ancrent peu à peu le respect de l'environnement dans l'administration et les transports publics ainsi que dans l'enseignement, la recherche et la communication. Le présent rapport vous permettra d'en savoir plus sur l'initiative, chiffres à l'appui.

- 63 Un engagement visible en faveur de la Stratégie énergétique 2050
- 64 Que se cache-t-il derrière les chiffres ?

Prestataires publics

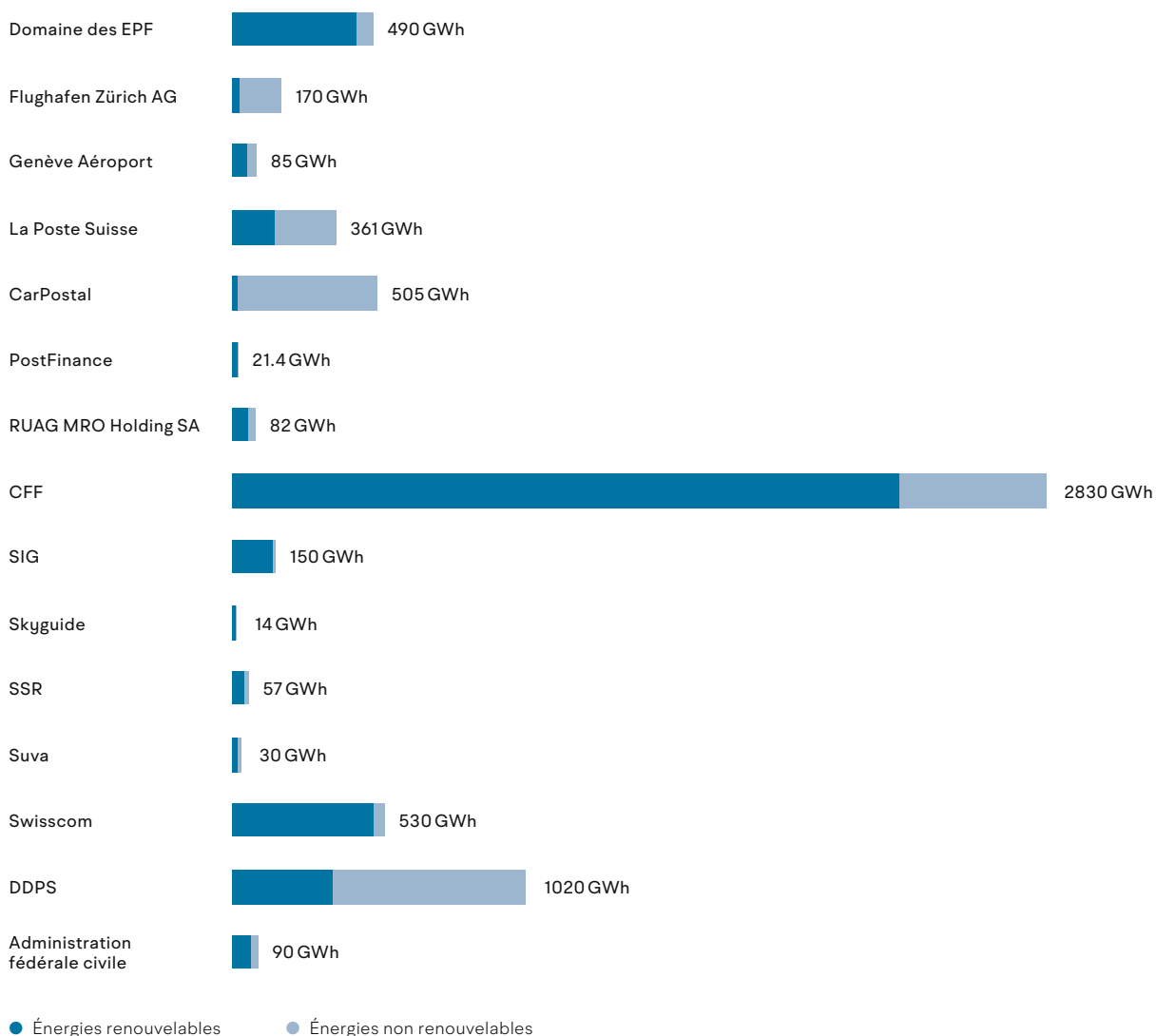


Des progrès communs

En 2021, l'initiative Exemplarité Énergie et Climat s'est lancée dans une nouvelle phase qui s'étendra jusqu'en 2030. Une combinaison de mesures communes et d'objectifs individuels est censée de nouveau mener au succès. Dans le cadre d'un monitoring, les prestataires de services d'intérêt public présentent leurs progrès en toute transparence. Les développements qui ont émaillé l'année sous revue ont été marqués tant par la fin de la pandémie de Covid-19 que par la crainte d'une pénurie d'énergie et un hiver chaud.

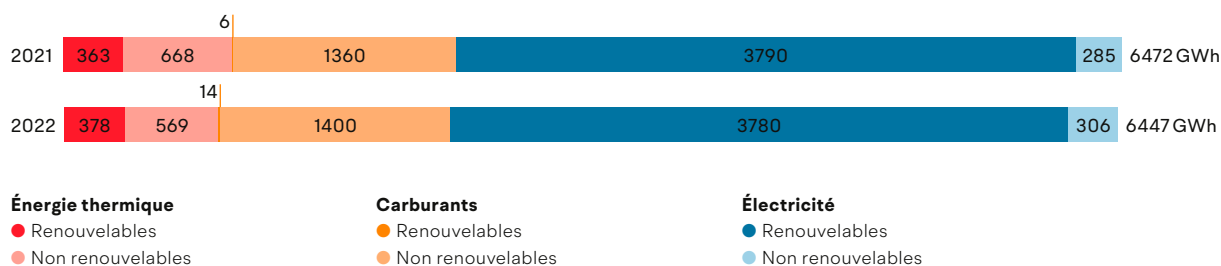
Consommation d'énergie finale

En 2022, les 15 acteurs ont consommé environ 6450 GWh d'énergie finale, dont 4200 GWh (environ 65 %) issus de sources renouvelables. Ces chiffres sont restés pratiquement inchangés par rapport à 2021.



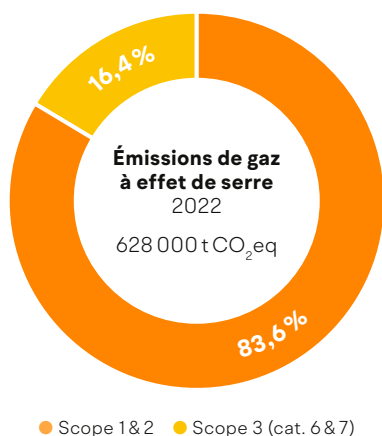
Consommation d'énergie finale par sources d'énergie

Si, en 2022, la consommation totale d'énergie des acteurs est restée plus ou moins stable par rapport à l'année précédente, un hiver chaud et les mesures prises pour faire face à la menace d'une pénurie d'énergie ont entraîné une baisse de la consommation d'énergie thermique. Dans le même temps, la part d'énergie thermique renouvelable a augmenté de 5 % pour s'établir à 40 %. La hausse de la consommation de carburants provient de la normalisation de la mobilité après la pandémie de Covid-19. Au niveau de l'électricité, on observe une légère baisse de la part renouvelable, qui s'explique par les prix élevés et la disponibilité parfois réduite de courant issu de sources renouvelables.



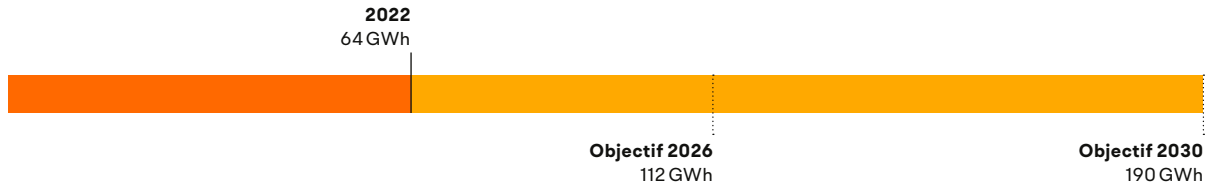
Émissions de gaz à effet de serre

Au niveau des émissions de gaz à effet de serre, on note une nette augmentation des émissions du scope 3 (cat. 6 & 7), qui sont passées de 70 000 à 103 000 tonnes d'équivalents-CO₂ en l'espace d'un an. Cette hausse est due à la forte augmentation des voyages en avion, encore bridés en 2021 en raison de la pandémie. Parallèlement aux économies réalisées au niveau de l'énergie thermique non renouvelable, les émissions des scopes 1 et 2 sont en léger recul, passant de 535 000 à 525 000 tonnes d'équivalents-CO₂.



Production d'électricité écologique

En 2022, les acteurs ont produit au total 64 GWh d'électricité solaire, contre 40 GWh l'année précédente. Conformément aux objectifs actuellement convenus, ils entendent porter la production à 121 GWh d'ici à 2026 et à 190 GWh d'ici à 2030.

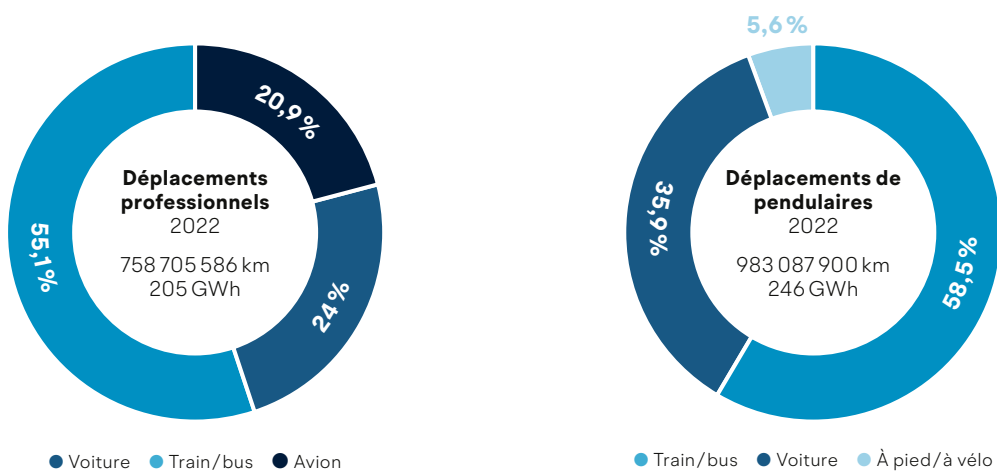


Déplacements professionnels et pendulaires

La consommation d'énergie liée aux voyages d'affaires en avion a plus que triplé en 2022, passant de 20 GWh à 70 GWh. Au niveau des déplacements professionnels en voiture, on note un faible recul des kilomètres parcourus et de la consommation d'énergie ; celle liée aux déplacements professionnels en train / bus est en hausse, passant de 25 GWh à 35 GWh. Au total, la consommation d'énergie liée aux déplacements professionnels a augmenté de 25 %, passant de 148 GWh à 205 GWh.

La consommation d'énergie résultant des déplacements pendulaires a également enregistré une hausse significative. Elle est passée de 156 GWh à 197 GWh pour les déplacements pendulaires en voiture et de 31 GWh à 49 GWh pour ceux effectués en train et en bus. Il est à noter qu'en pourcentage, les déplacements pendulaires en train et en bus ont augmenté un peu plus que les déplacements pendulaires en voiture.

Les changements notables dans la mobilité résultent clairement de la fin de la pandémie et de la normalisation de la mobilité qui s'en est suivie.



Mesures communes

Afin d'atteindre leurs objectifs, les acteurs ont défini 15 mesures communes. Les barres à quatre niveaux indiquent le degré de réalisation moyen.

GESTION



1. Gestion de l'énergie

Les acteurs mettent en place un système de gestion visant à optimiser en permanence l'utilisation de l'énergie.



2. Gestion de la mobilité

Les acteurs mettent en place un système de gestion visant à optimiser en permanence la pratique de la mobilité.



3. Fonds écologique

Les acteurs gèrent un fonds écologique alimenté par les taxes d'incitation écologiques remboursées et par d'autres sources de financement. Le fonds écologique leur permet de financer des mesures en lien avec l'énergie, le climat et la protection de l'environnement.



4. Sensibilisation interne

Les acteurs sensibilisent régulièrement leurs collaboratrices et collaborateurs à un comportement plus respectueux de l'environnement.

APPROVISIONNEMENT



5. Nouvelles constructions efficaces en énergie

Si possible, les acteurs font certifier leurs nouvelles constructions selon les normes les plus élevées et appliquent les meilleures pratiques pour les constructions spéciales.



6. Modernisation énergétique des bâtiments

Les acteurs modernisent leurs bâtiments existants sur le plan énergétique.



7. Chauffages aux énergies renouvelables

Les acteurs installent désormais uniquement des systèmes de chauffage fonctionnant avec des énergies renouvelables.



8. Technique du bâtiment efficace

Les nouvelles installations techniques du bâtiment respectent les recommandations actuelles de la KBOB.



9. Véhicules efficaces en énergie

Les acteurs achètent désormais uniquement des voitures de tourisme utilisant du courant écologique ou du carburant renouvelable et les modèles des autres catégories de véhicule les plus efficaces en énergie. Ils fournissent l'infrastructure de recharge électrique nécessaire.



10. Considération des coûts du cycle de vie

Lors de l'achat d'appareils et d'équipements, les acteurs considèrent l'ensemble des coûts du cycle de vie.

EXPLOITATION



11. Comptabilité énergétique

Les acteurs effectuent un suivi annuel de la consommation énergétique de chaque bien et installation de leurs sites.



12. Optimisation de l'exploitation

Les acteurs surveillent et optimisent continuellement l'exploitation de leurs installations de technique du bâtiment.



13. Centres de calcul efficaces

Les acteurs refroidissent leurs centres de calcul sans machines frigorifiques et utilisent la chaleur résiduelle excédentaire.



14. Gestion de l'infrastructure des centres de calcul

Les acteurs mettent en place un système de gestion visant une optimisation énergétique systématique de leurs centres de calcul.



15. Consolidation des centres de calcul

Les acteurs intègrent les serveurs décentralisés moins efficaces dans des centres de calcul centralisés.

- La mise en œuvre n'a pas encore commencé ou il n'existe encore aucune donnée de monitoring.
- La mise en œuvre a commencé et de premières mesures ont été appliquées.
- La mise en œuvre est en cours, il y a des améliorations significatives.
- La mise en œuvre est en bonne voie.
- La mesure a été mise en œuvre conformément aux objectifs d'EEC.

Domaine des EPF

Le Domaine des EPF a encore renforcé son engagement en faveur du développement durable en 2022. Le Conseil des EPF a débloqué 10 millions de CHF à titre de financement initial pour de nouvelles mesures de protection du climat. Ce financement doit servir à réduire davantage la consommation d'énergie, à produire plus d'énergie renouvelable et à diminuer encore les émissions de CO₂ d'environ 4 %.



Le bâtiment de l'EPFL qui abrite la centrale thermique et le centre de données est recouvert de panneaux PV.

Diverses sources renouvelables de chaleur

Pour chauffer ses bâtiments, le Domaine des EPF a notamment recours à la chaleur résiduelle des installations de recherche et des centres de calcul, au stockage saisonnier au moyen de sondes géothermiques et à l'emploi thermique d'eau de lac. Entre 2019 et 2022, l'EPFL a entièrement rénové et augmenté la capacité de sa centrale thermique alimentée en eau du lac Léman, afin de s'affranchir de l'utilisation de mazout. La nouvelle centrale est désormais reliée à un centre de données de 2 MW qu'elle refroidit par ses rejets d'eau froide et dont elle utilise en retour la chaleur dégagée par les serveurs.

→ [En savoir plus](#)

Consommation d'énergie finale



Énergie thermique

- Renouvelables
- Non renouvelables

Carburants

- Renouvelables
- Non renouvelables

Électricité

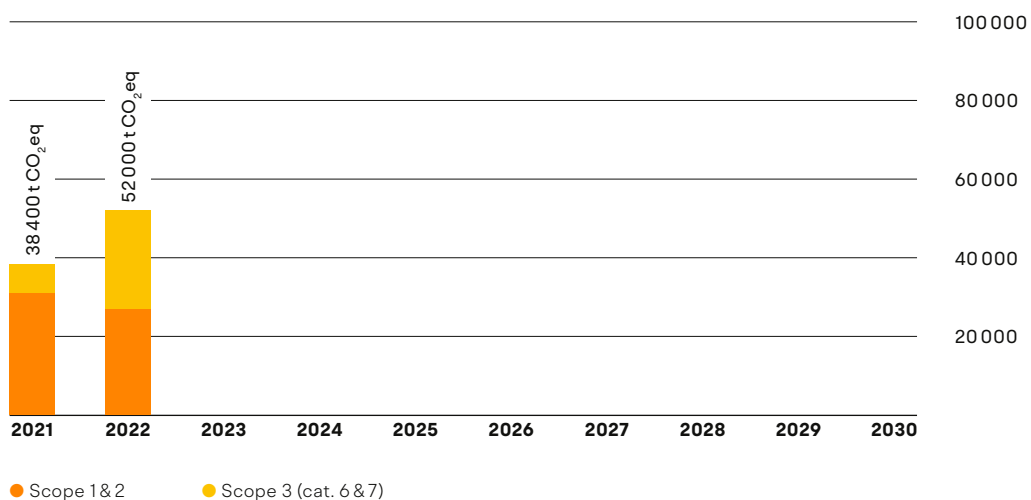
- Renouvelables
- Non renouvelables

Efficacité énergétique



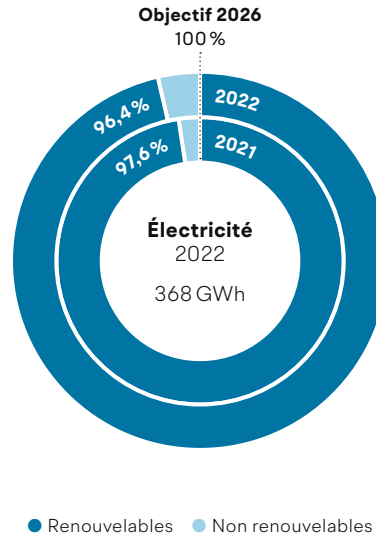
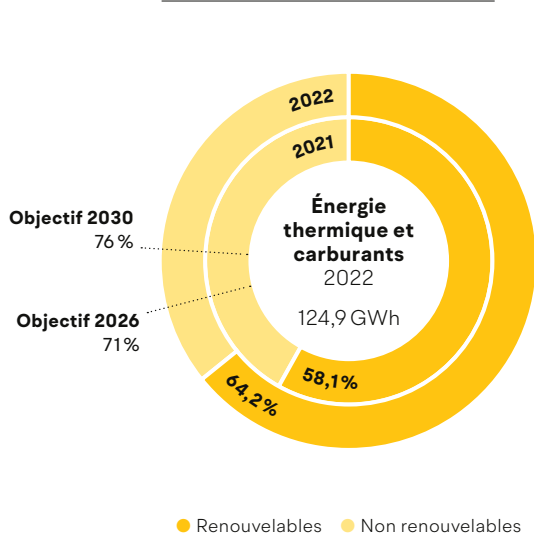
Paramètre de référence : équivalents temps plein. Pour le PSI : valeur de référence agrégée.

Émissions de gaz à effet de serre



- Scope 1 & 2
- Scope 3 (cat. 6 & 7)

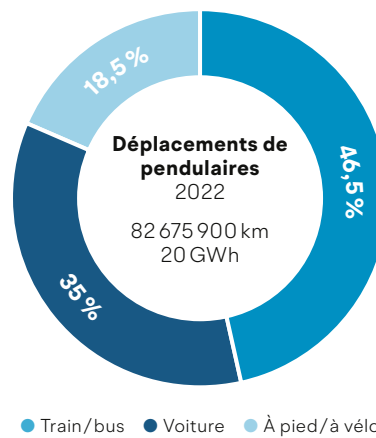
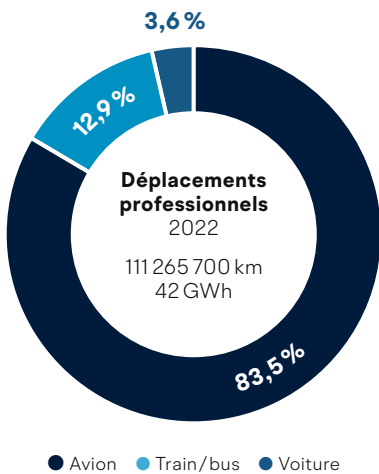
Énergies renouvelables



Production d'électricité écologique



Déplacements professionnels et pendulaires



Flughafen Zürich AG

La Flughafen Zürich AG a affiné sa stratégie de développement durable en 2022. L'entreprise a notamment relevé ses objectifs climatiques et vise à présent le zéro net à l'horizon 2040. À cette fin, la Flughafen Zürich AG met en œuvre des mesures de réduction des besoins en énergie, comme des assainissements de bâtiments et des optimisations de systèmes de climatisation. Parallèlement, elle s'efforce aussi de renoncer aux sources d'énergies fossiles en se tournant vers des alternatives renouvelables.



Un collaborateur de la Flughafen Zürich AG branche son véhicule sur la nouvelle borne de recharge rapide côté piste.

Recharge rapide côté piste

En 2022, pour remplacer les carburants fossiles, la Flughafen Zürich AG a mis en service une borne de recharge rapide côté piste, donc en aval des contrôles de sécurité. Si les bornes existantes n'autorisaient que des recharges lentes durant plusieurs heures, les deux nouveaux points de recharge permettent de refaire le plein d'énergie très rapidement. Cette option supplémentaire accroît la flexibilité au quotidien et contribue à accélérer l'adoption des véhicules électriques.

→ [En savoir plus](#)

Consommation d'énergie finale

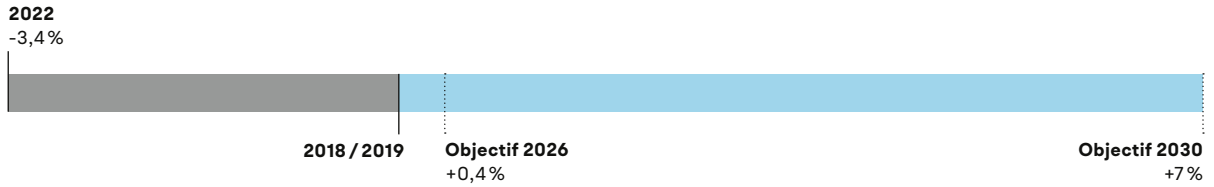


Énergie thermique
 ● Renouvelables
 ● Non renouvelables

Carburants
 ● Renouvelables
 ● Non renouvelables

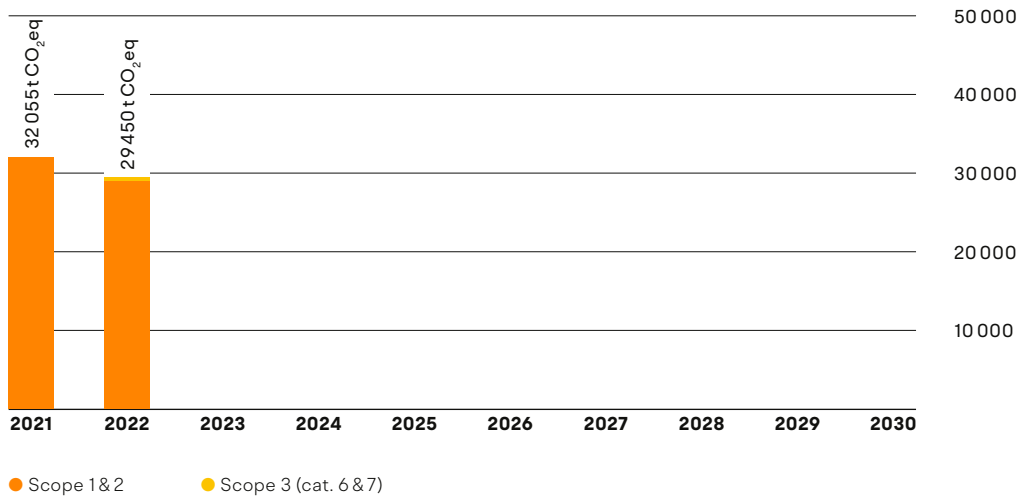
Électricité
 ● Renouvelables
 ● Non renouvelables

Efficacité énergétique

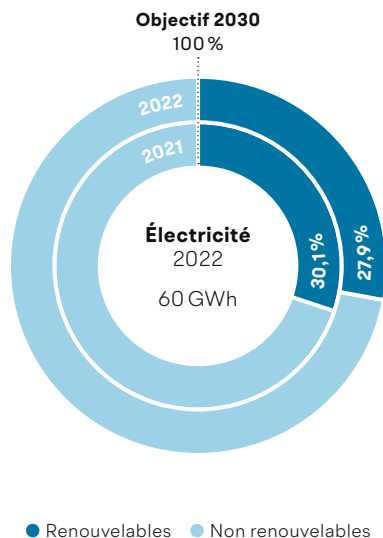
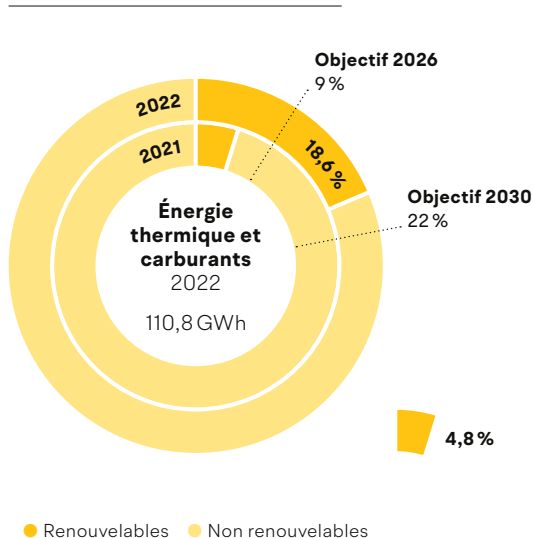


Paramètres de référence : surface de référence énergétique, unités de trafic. On entend par « unités de trafic » les passagers au départ et à l'arrivée, le fret et le courrier en transit (100 kg correspondent à 1 unité utilisateur), ainsi que les autres personnes en visite à l'aéroport de Zurich..

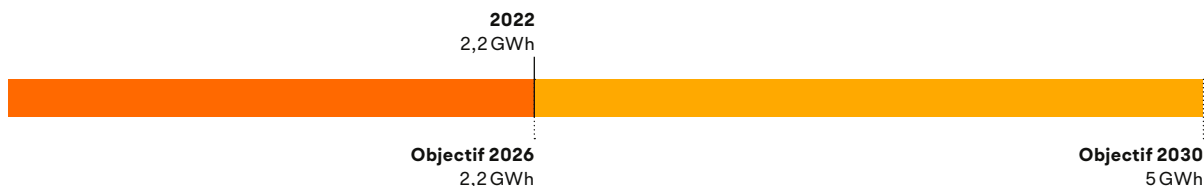
Émissions de gaz à effet de serre



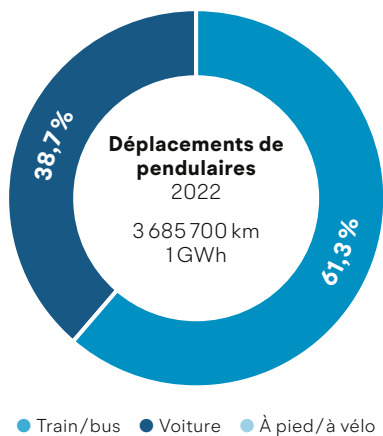
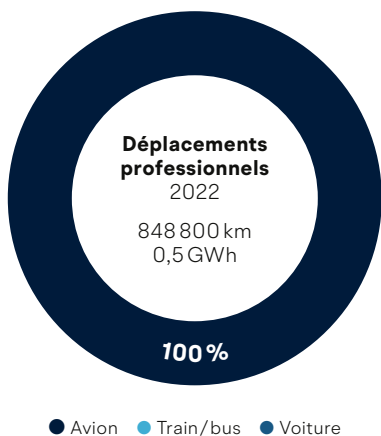
Énergies renouvelables



Production d'électricité écologique



Déplacements professionnels et pendulaires

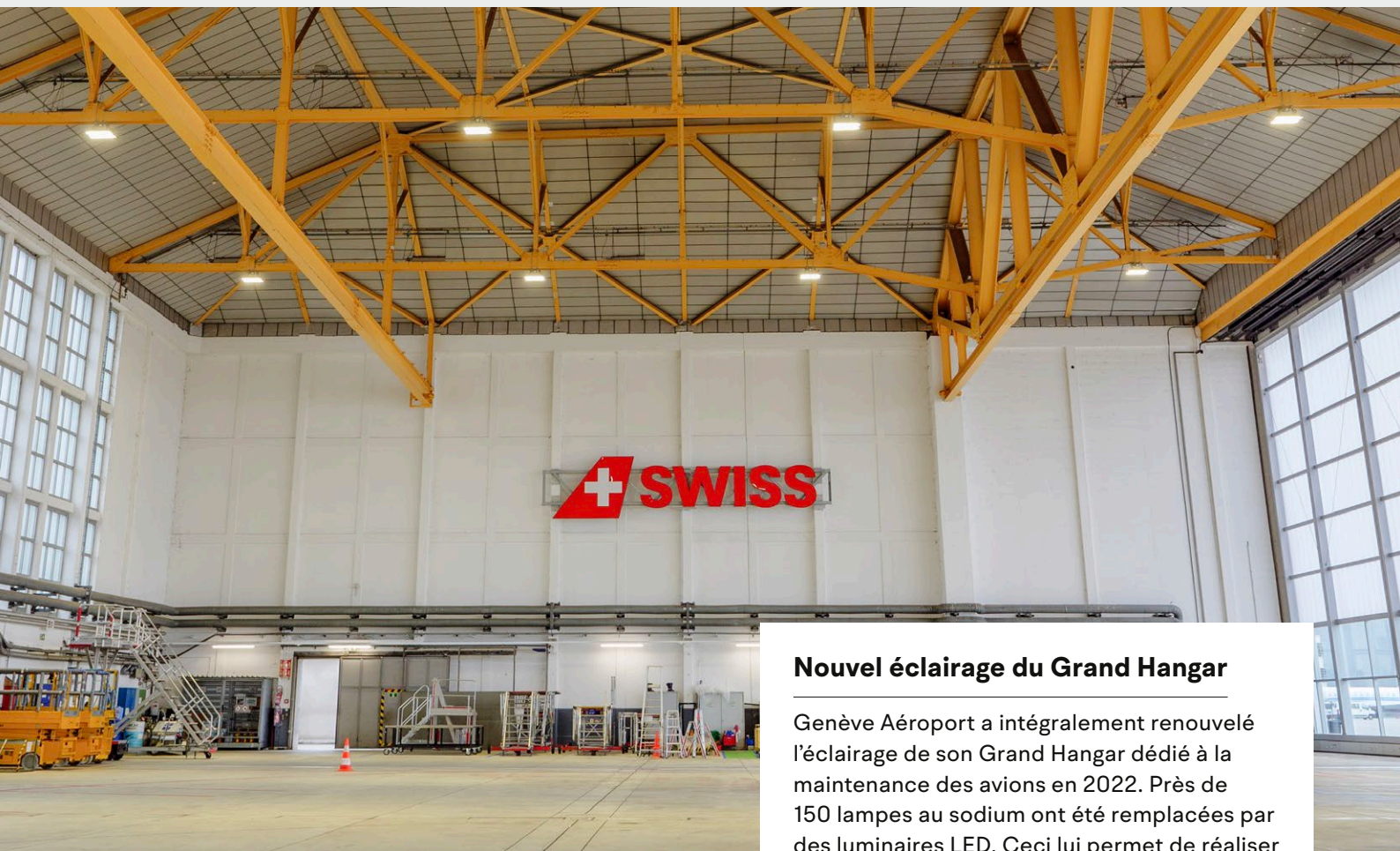


La Flughafen Zürich AG ne saisit que les déplacements professionnels en avion et non les déplacements pendulaires à vélo/pied.



Genève Aéroport

D'ici à 2030, Genève Aéroport entend améliorer son efficacité énergétique de 25 % par rapport à 2020 et porter à 70 % la part des énergies renouvelables. Ses futurs grands projets seront certifiés selon les standards de construction durable THPE et DGNB Gold. Le chantier de la centrale thermique reliant l'aéroport au thermoréseau GeniLac a été lancé en novembre 2022. Cette centrale permettra progressivement de chauffer et rafraîchir l'ensemble des bâtiments avec de l'énergie 100 % renouvelable dès 2026.



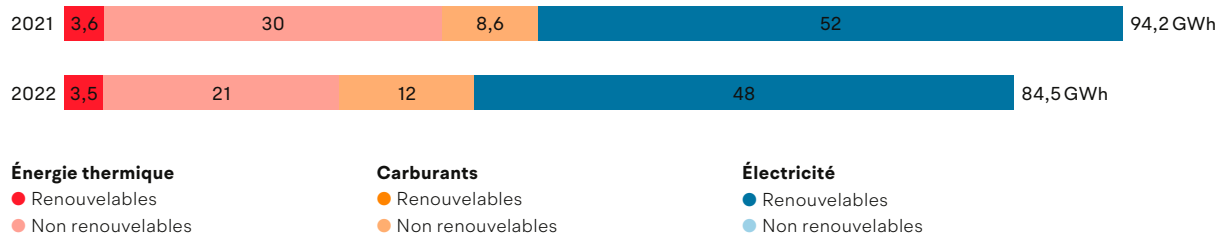
Le nouvel éclairage dans le Grand Hangar fournit plus de lumière et consomme moins d'électricité.

Nouvel éclairage du Grand Hangar

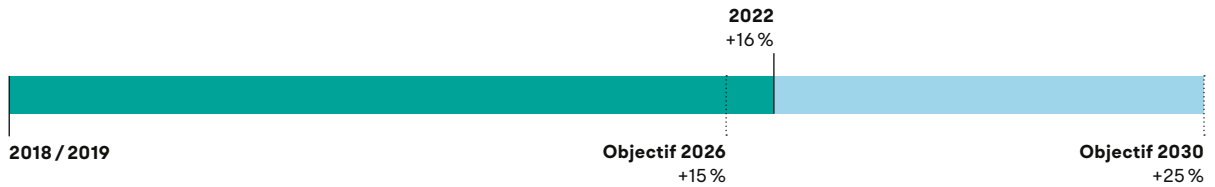
Genève Aéroport a intégralement renouvelé l'éclairage de son Grand Hangar dédié à la maintenance des avions en 2022. Près de 150 lampes au sodium ont été remplacées par des luminaires LED. Ceci lui permet de réaliser 30 % d'économie d'énergie tout en doublant le niveau d'éclairage pour être à nouveau aux normes. Par exemple, 43 lampes de 500 watts délivrant moins de 300 lux dans la petite halle ont été remplacées par 20 luminaires de 934 watts, amenant le flux lumineux aux 500 lux souhaités. De plus, le système de gestion de l'éclairage module l'intensité de chaque source LED en fonction de la luminosité extérieure. Cet éclairage intelligent permet de profiter au maximum de la lumière du jour.

→ [En savoir plus](#)

Consommation d'énergie finale

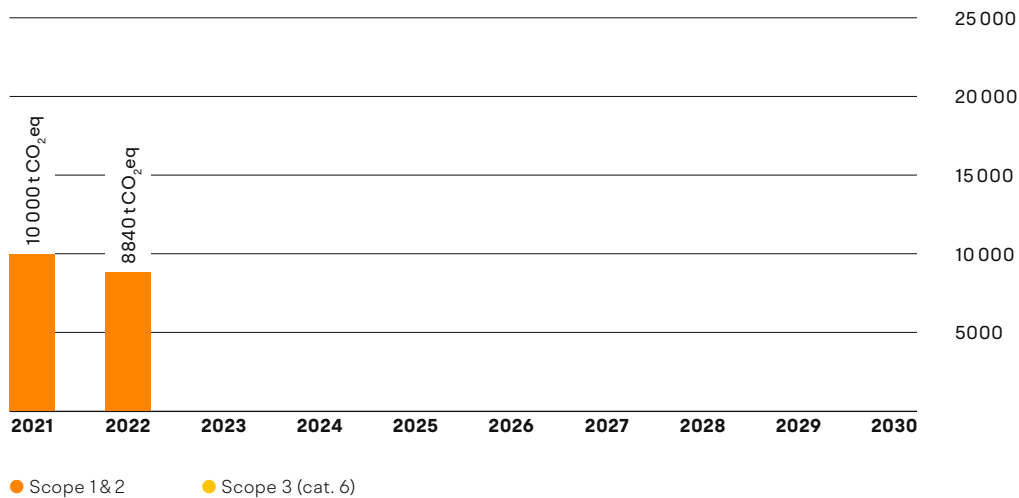


Efficacité énergétique

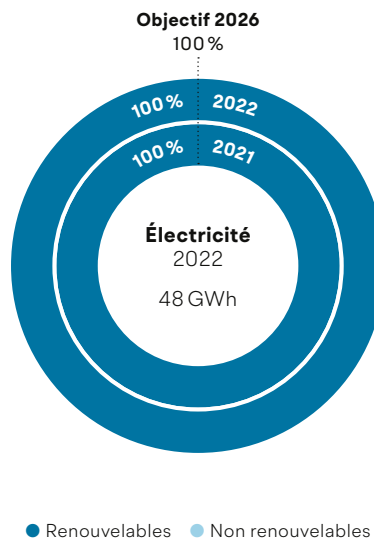
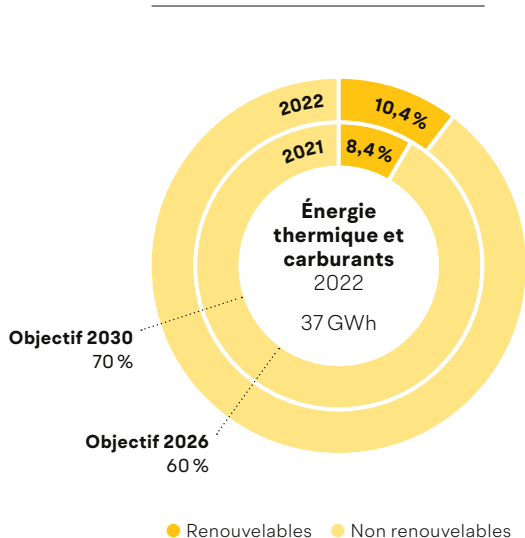


Paramètres de référence : surface de référence énergétique, unités de trafic (passagers et fret).

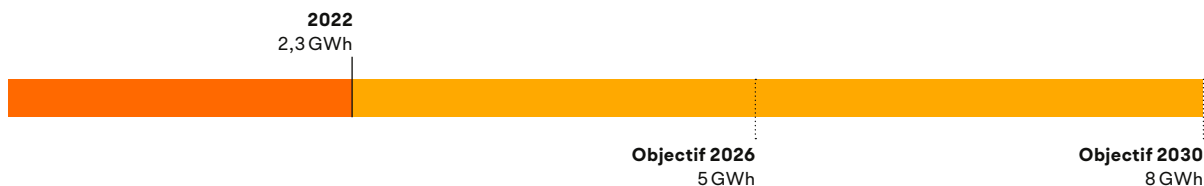
Émissions de gaz à effet de serre



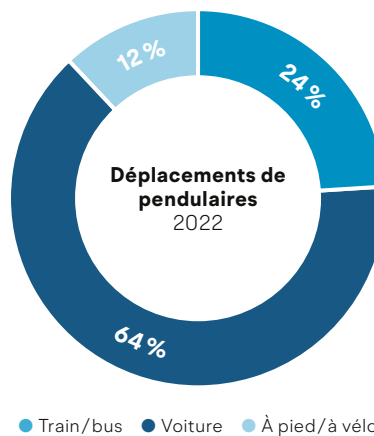
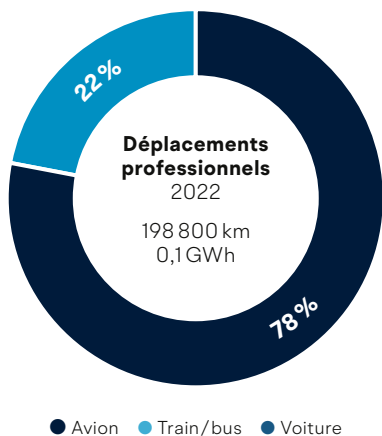
Énergies renouvelables



Production d'électricité écologique



Déplacements professionnels et pendulaires



Pour les déplacements pendulaires, Genève Aéroport ne saisit que les pourcentages.

La Poste Suisse

La Poste accroît son efficacité carbone. Visant la neutralité climatique en interne en 2030, l'entreprise passe aux systèmes de propulsion alternatifs et n'utilise plus que du courant électrique issu de sources suisses d'énergie renouvelable. Elle abandonne aussi les énergies fossiles pour le chauffage. Toutes les émissions résiduelles inévitables seront neutralisées dès 2030. En 2040, toute la chaîne de création de valeur doit être climatiquement neutre et l'entreprise zéro net selon la norme Science Based Targets Initiative (SBTi).



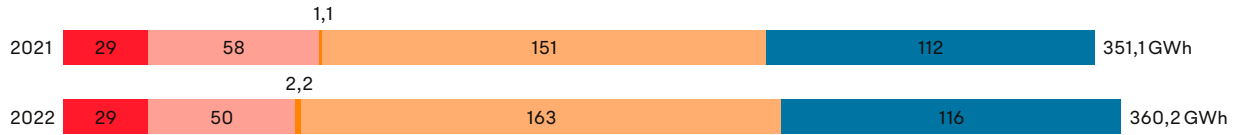
D'ici 2030, l'ensemble des 10 500 véhicules de distribution utiliseront des modes de propulsion alternatifs.

Distribution climatiquement neutre

Une étape importante a déjà été franchie sur la voie de la distribution climatiquement neutre : en 2022, 6000 trois-roues électriques et 364 véhicules de livraison électriques ont distribué les lettres et les colis dans les foyers, sans émissions de CO₂. Depuis février 2023, la Poste transporte toutes les lettres et tous les colis avec des véhicules électriques, sans impact sur le climat, à Zurich et à Berne. Ce sera également le cas à Genève et à Bâle à partir de 2024. Pour ce faire, la Poste dote progressivement 450 offices de distribution d'une infrastructure de recharge électrique et de véhicules électriques. D'ici à fin 2023, 146 offices seront équipés d'une telle infrastructure. Depuis 2017 déjà, les lettres sont distribuées en scooter électrique. Ces engins sont rechargés avec de l'électricité certifiée « naturemade star », issue à 100 % de sources suisses d'énergie renouvelable.

→ [En savoir plus](#)

Consommation d'énergie finale



Énergie thermique

- Renouvelables
- Non renouvelables

Carburants

- Renouvelables
- Non renouvelables

Électricité

- Renouvelables
- Non renouvelables

La hausse de la consommation de carburants est liée à l'insourcing au niveau de la distribution du courrier.

Efficacité énergétique

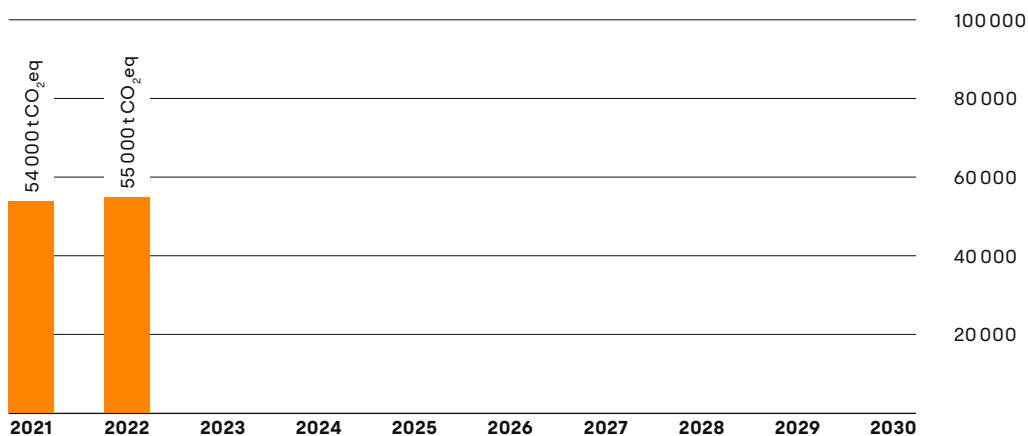
2022

-14,9%



Paramètre de référence : résultat d'exploitation. En raison de l'essor du marché des clients tiers et d'une réorganisation, les valeurs d'efficacité n'ont qu'une pertinence très relative.

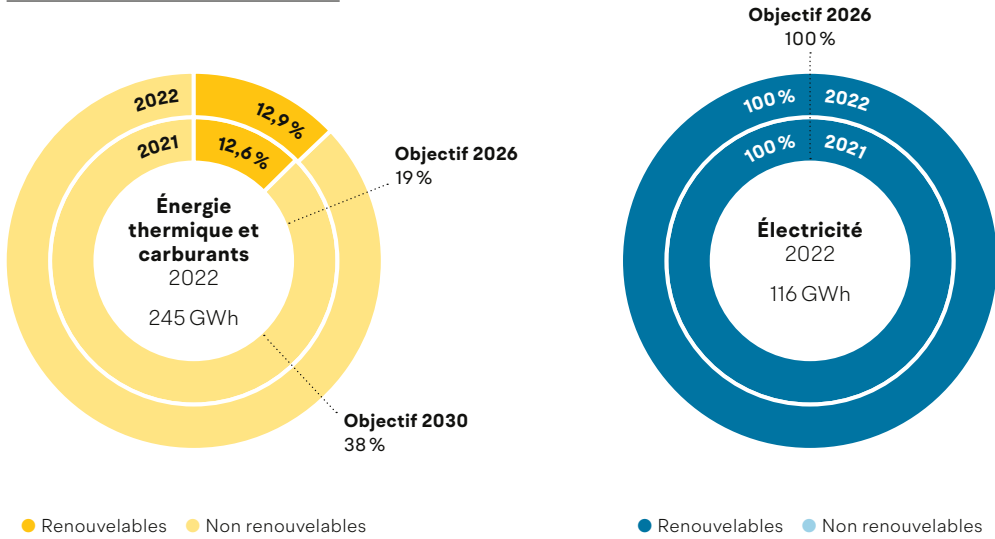
Émissions de gaz à effet de serre



● Scope 1 & 2

Par ailleurs, en 2021, le groupe La Poste Suisse a émis 25 000 tonnes d'équivalents-CO₂ et, en 2022, 28 000 tonnes d'équivalents-CO₂ dans scope 3 (cat. 6 et 7). Les émissions du scope 3 sont saisies à l'échelle du groupe.

Énergies renouvelables

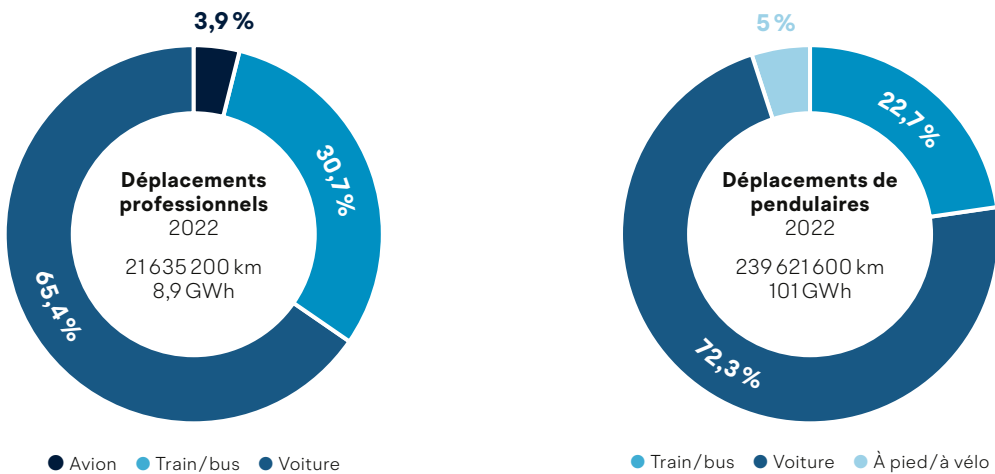


Production d'électricité écologique



Les données ont trait à l'ensemble du groupe La Poste Suisse. L'objectif défini par la Poste est une puissance de 26 MWh à l'horizon 2030. La définition différente des limites du système engendre un écart par rapport à l'objectif officiel de 30 MWh de la Poste.

Déplacements professionnels et pendulaires

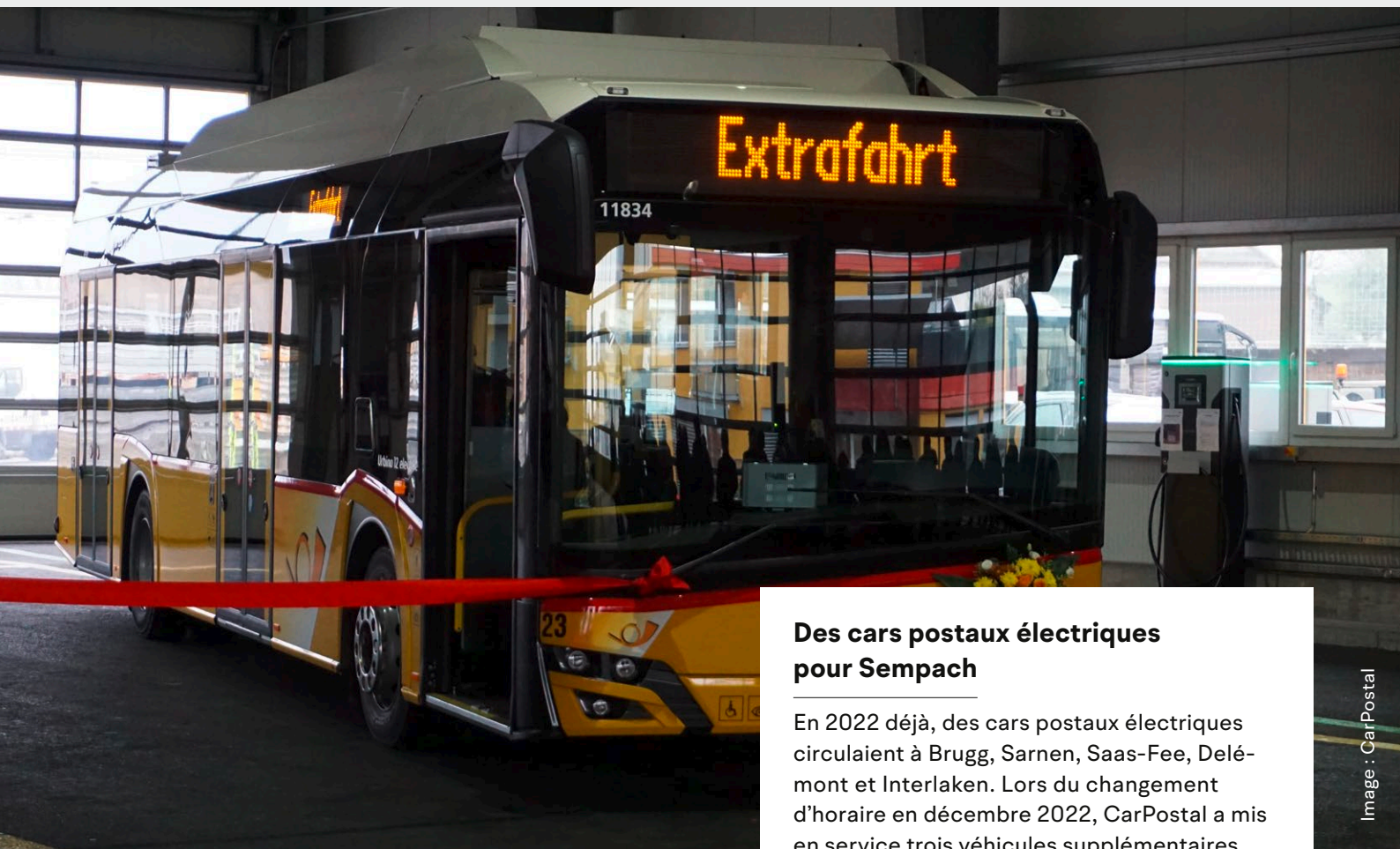


Les données ont trait à l'ensemble du groupe La Poste Suisse.



CarPostal

CarPostal, la principale entreprise de transport public par car en Suisse, entend jouer un rôle de précurseur dans le domaine des systèmes de propulsion alternatifs. Ses 100 premiers bus électriques entreront en service d'ici à fin 2024. Et en 2040 au plus tard, il en sera fini des carburants fossiles. La conversion de l'intégralité de la flotte aux systèmes de propulsion alternatifs est au centre de la stratégie de CarPostal et doit contribuer à atteindre les objectifs climatiques de la Poste Suisse.



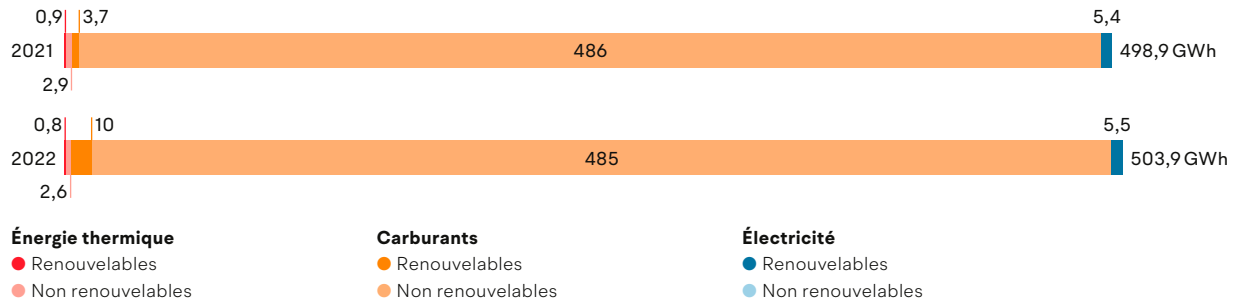
Inauguration festive des nouveaux bus électriques à Sempach. À l'arrière-plan : la borne de recharge.

Des cars postaux électriques pour Sempach

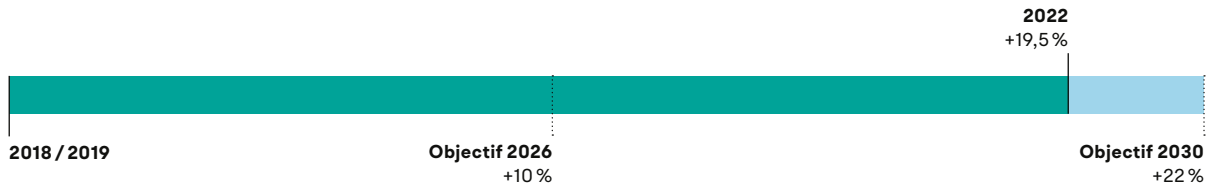
En 2022 déjà, des cars postaux électriques circulaient à Brugg, Sarnen, Saas-Fee, Delémont et Interlaken. Lors du changement d'horaire en décembre 2022, CarPostal a mis en service trois véhicules supplémentaires à Sempach, les premiers du genre dans le canton de Lucerne. Ils assurent depuis différentes liaisons dans la région du lac de Sempach. Les batteries des cars postaux électriques sont rechargées au dépôt de jour comme de nuit, le courant utilisé étant issu à 100 % d'énergies renouvelables. Avec cette initiative à Sempach, CarPostal franchit un palier : finis les projets avec des véhicules individuels. Cette fois, l'entreprise s'attèle à l'électrification complète de ses lignes.

→ [En savoir plus](#)

Consommation d'énergie finale

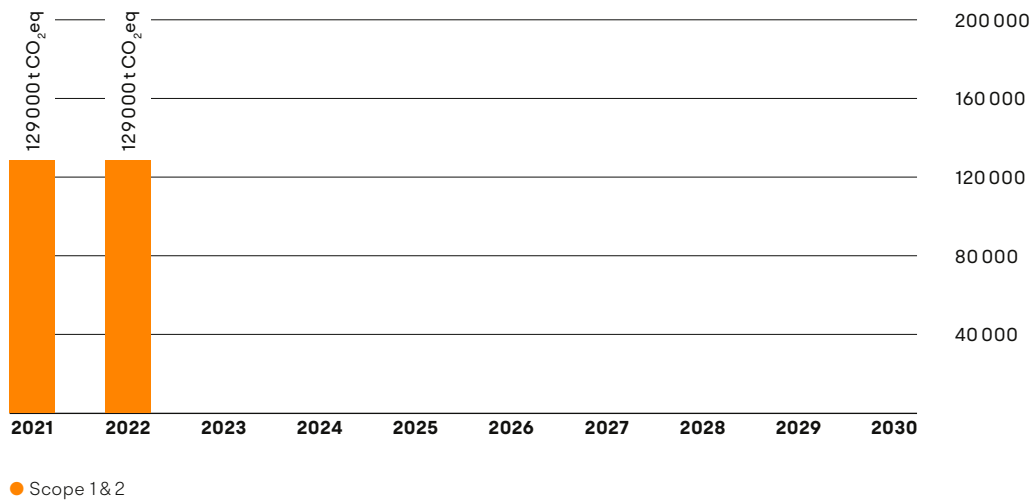


Efficacité énergétique



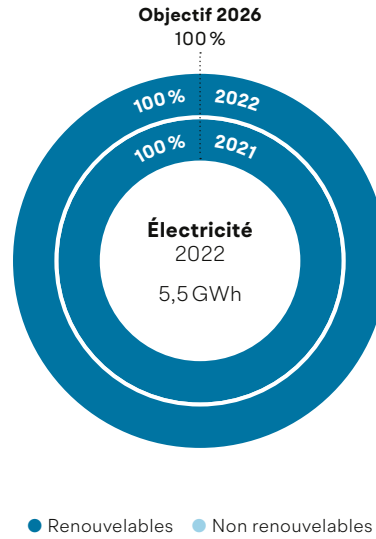
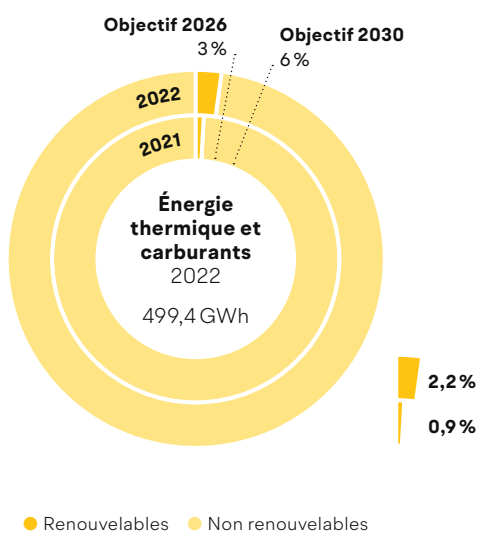
Paramètre de référence : kilomètres productifs. Les valeurs d'efficacité n'ont qu'une pertinence très relative. Pour 2023, des solutions sont actuellement à l'étude pour un calcul plus pertinent de l'efficacité.

Émissions de gaz à effet de serre



Par ailleurs, en 2021, le groupe La Poste Suisse a émis 25 000 tonnes d'équivalents-CO₂ et, en 2022, 28 000 tonnes d'équivalents-CO₂ du scope 3 (cat. 6 et 7). Les émissions du scope 3 sont saisies à l'échelle du groupe.

Énergies renouvelables

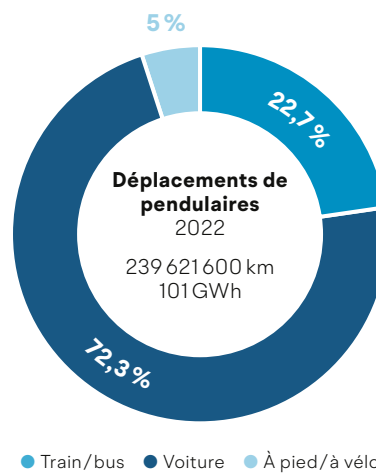
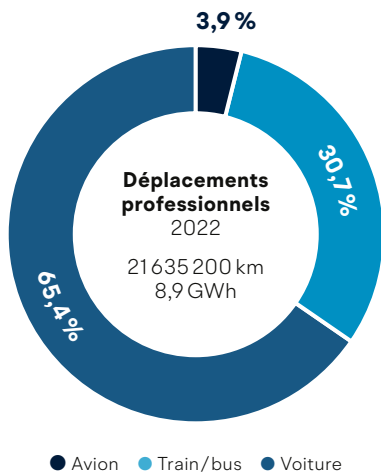


Production d'électricité écologique



Les données ont trait à l'ensemble du groupe La Poste Suisse. L'objectif défini par la Poste est une puissance de 26 MWc à l'horizon 2030. La définition différente des limites du système engendre un écart par rapport à l'objectif officiel de 30 MWc de la Poste.

Déplacements professionnels et pendulaires

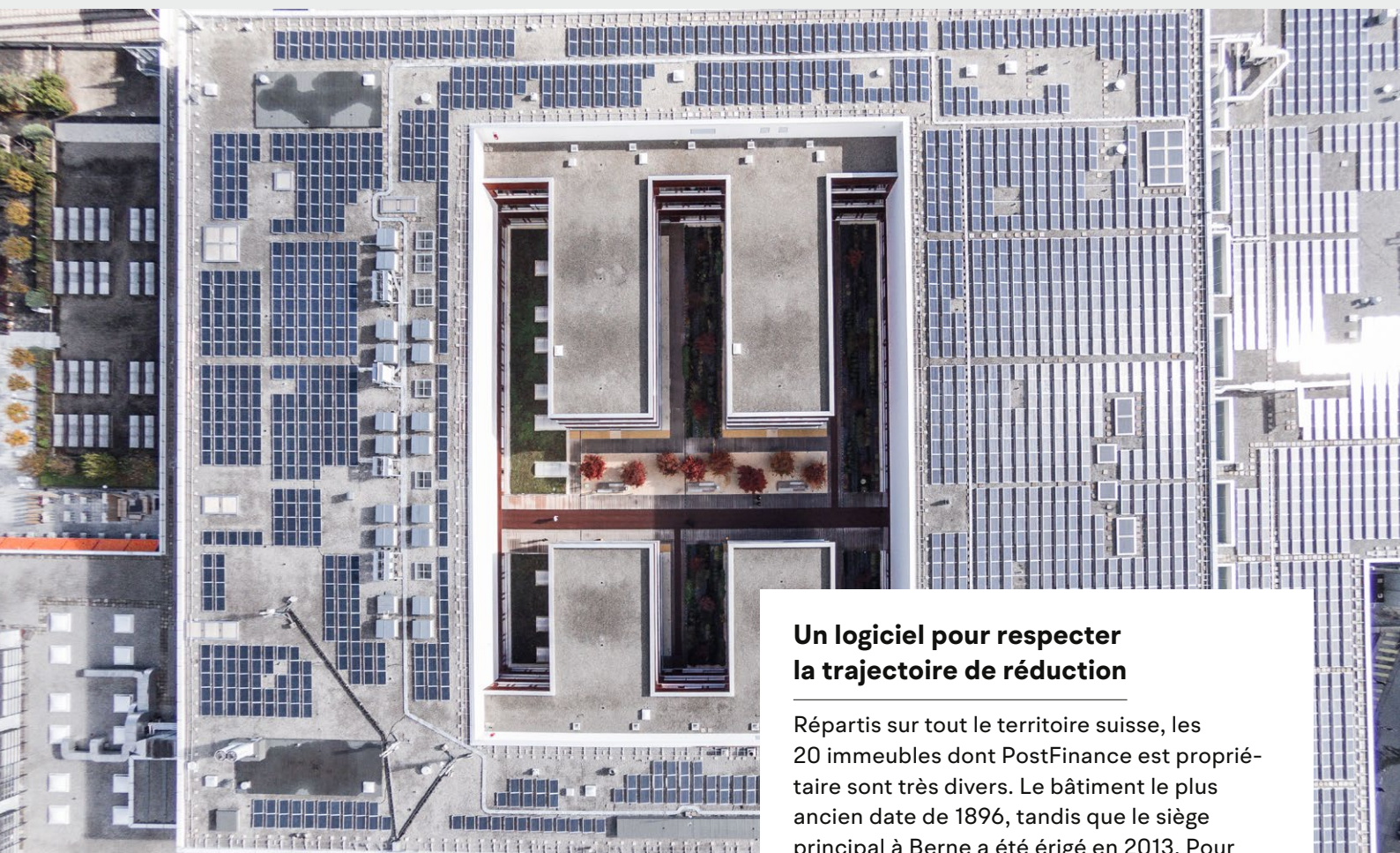


Les données ont trait à l'ensemble du groupe La Poste Suisse.



PostFinance

Le portefeuille immobilier de PostFinance comprend 20 immeubles, dont 4 abritent des banques. PostFinance s'est fixé pour objectif de rendre toute sa chaîne de création de valeur climatiquement neutre d'ici à 2040, en interne dès 2030. Son nouveau « Building Monitor » aide à définir la trajectoire de réduction, à planifier les mesures et à évaluer le degré de réalisation des objectifs.



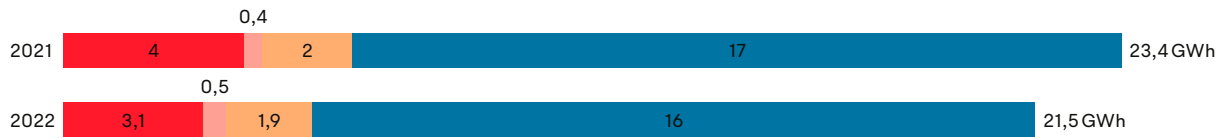
Installation PV sur le bâtiment de PostFinance à Genève.

Un logiciel pour respecter la trajectoire de réduction

Répartis sur tout le territoire suisse, les 20 immeubles dont PostFinance est propriétaire sont très divers. Le bâtiment le plus ancien date de 1896, tandis que le siège principal à Berne a été érigé en 2013. Pour définir les mesures d'assainissement nécessaires et suivre leur impact, PostFinance utilise le « Building Monitor ». Ce logiciel spécifique permet, entre autres, de saisir les données de consommation d'énergie thermique et d'électricité, et de planifier les différentes mesures d'assainissement dans le temps. Les données peuvent être analysées au niveau du portefeuille ou d'un bâtiment particulier. Cela permet de garantir le respect de la trajectoire de réduction.

→ [En savoir plus](#)

Consommation d'énergie finale

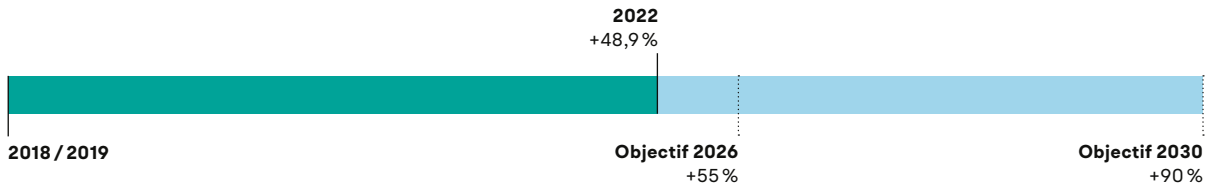


Énergie thermique
 ● Renouvelables
 ● Non renouvelables

Carburants
 ● Renouvelables
 ● Non renouvelables

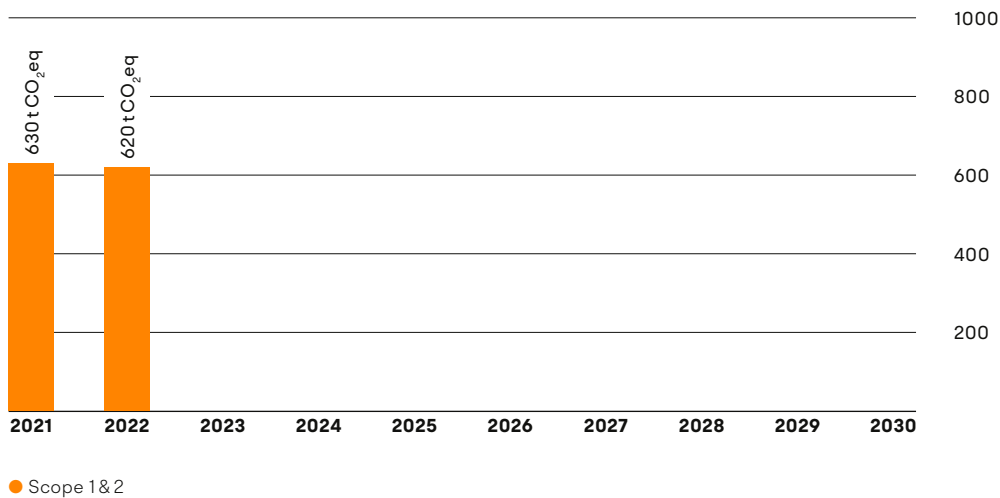
Électricité
 ● Renouvelables
 ● Non renouvelables

Efficacité énergétique



Paramètre de référence : nombre de transactions.

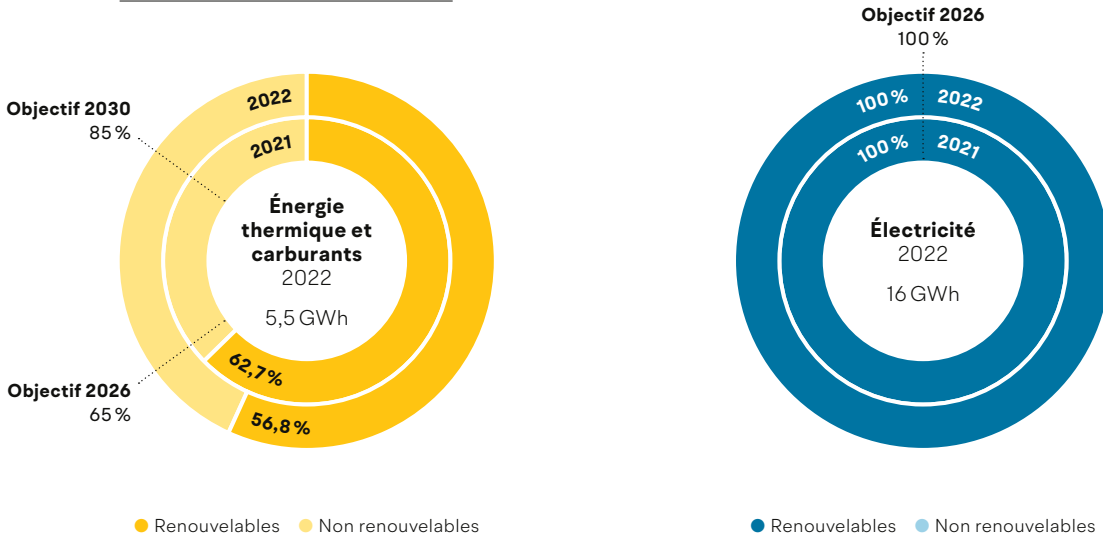
Émissions de gaz à effet de serre



● Scope 1 & 2

Par ailleurs, en 2021, le groupe La Poste Suisse a émis 25 000 tonnes d'équivalents-CO₂ et, en 2022, 28 000 tonnes d'équivalents-CO₂ du scope 3 (cat. 6 et 7). Les émissions du scope 3 sont saisies à l'échelle du groupe.

Énergies renouvelables



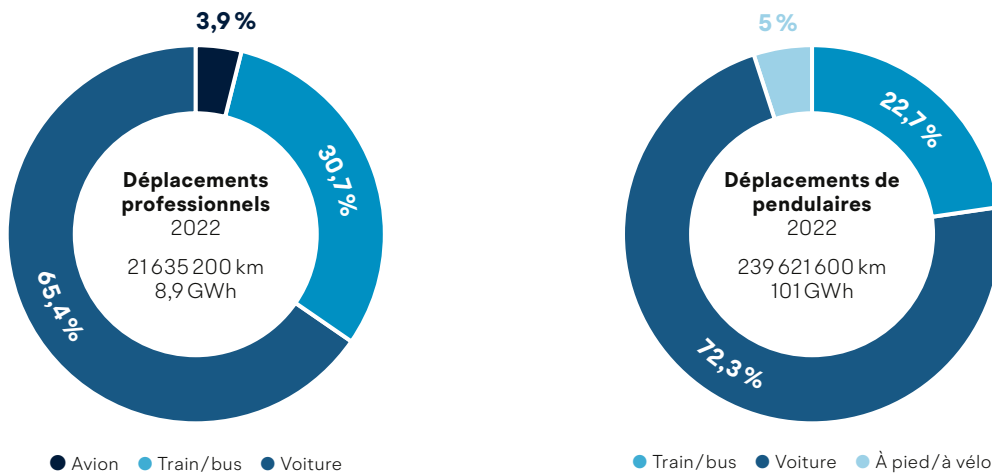
La baisse de la part de l'énergie thermique renouvelable résulte du fait que les réservoirs ont été complètement remplis en raison de la menace de pénurie d'énergie, y compris pour produire de l'électricité le cas échéant. Cet effet n'a pas pu être entièrement délimité.

Production d'électricité écologique



Les données ont trait à l'ensemble du groupe La Poste Suisse. L'objectif défini par la Poste est une puissance de 26 MWh à l'horizon 2030. La définition différente des limites du système engendre un écart par rapport à l'objectif officiel de 30 MWh de la Poste.

Déplacements professionnels et pendulaires



Les données ont trait à l'ensemble du groupe La Poste Suisse.



RUAG MRO Holding SA

RUAG MRO Holding SA s'est fixé pour objectif stratégique de rendre son portefeuille immobilier neutre en carbone d'ici à 2030. Tous les chauffages au mazout ou au gaz sont ainsi progressivement remplacés par des systèmes utilisant des énergies renouvelables. Standard de Construction Durable Suisse (SNBS) oblige, un accent particulier est mis sur l'emploi de matériaux de construction durables lors de l'assainissement de bâtiments existants ou de la construction de nouveaux bâtiments.



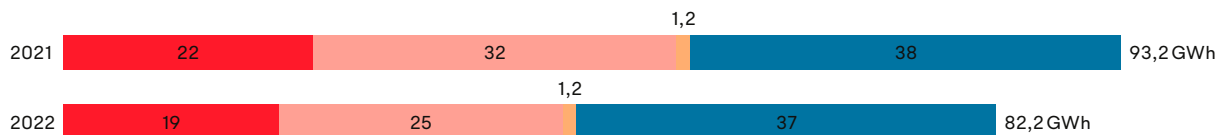
Ces deux ballons d'eau chaude sont la pièce maîtresse de la centrale thermique pour les charges de pointe sur le site RUAG d'Emmen. Le toit du bâtiment a reçu une installation photovoltaïque.

Connexion au réseau de chauffage à distance

Des travaux préparatoires intensifs ont été réalisés en 2022 en vue de connecter le site RUAG d'Emmen au réseau de chauffage à distance de ewl energie wasser luzern l'hiver prochain. La chaleur utilisée provient de l'usine d'incinération de déchets Renergia. Cette mesure permet à RUAG MRO Holding SA de réduire ses émissions annuelles de CO₂ de près de 2000 t, ce qui représente une diminution de moitié des émissions générées par des combustibles fossiles. Afin de pouvoir garantir en tout temps un approvisionnement en chaleur suffisant dans la zone desservie par le réseau, ewl a installé sur le site RUAG d'Emmen une centrale thermique destinée à couvrir les charges de pointe.

→ [En savoir plus](#)

Consommation d'énergie finale



Énergie thermique

- Renouvelables
- Non renouvelables

Carburants

- Renouvelables
- Non renouvelables

Électricité

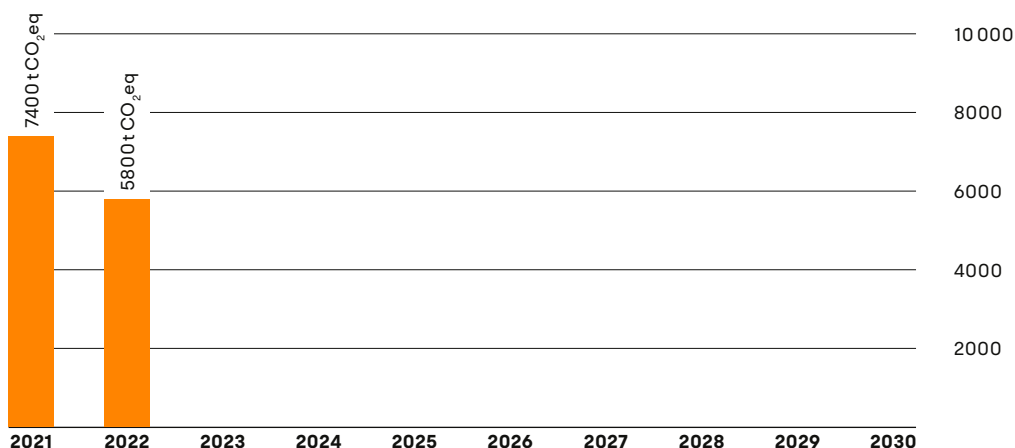
- Renouvelables
- Non renouvelables

Efficacité énergétique



Paramètre de référence : surface de référence énergétique.

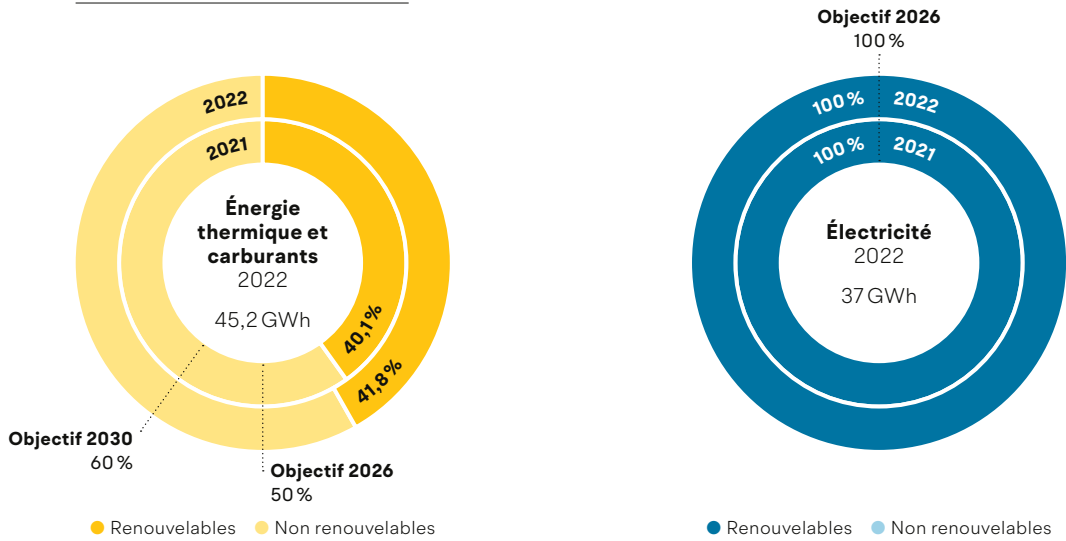
Émissions de gaz à effet de serre



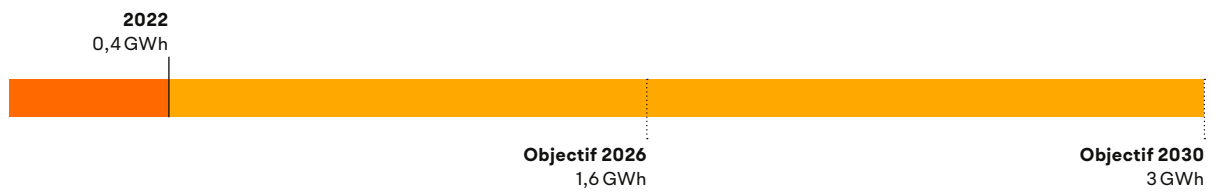
● Scope 1 & 2

RUAG MRO Holding SA ne saisit pas encore de données de mobilité et donc pas non plus les émissions du scope 3 générées par les déplacements professionnels et pendulaires.

Énergies renouvelables



Production d'électricité écologique



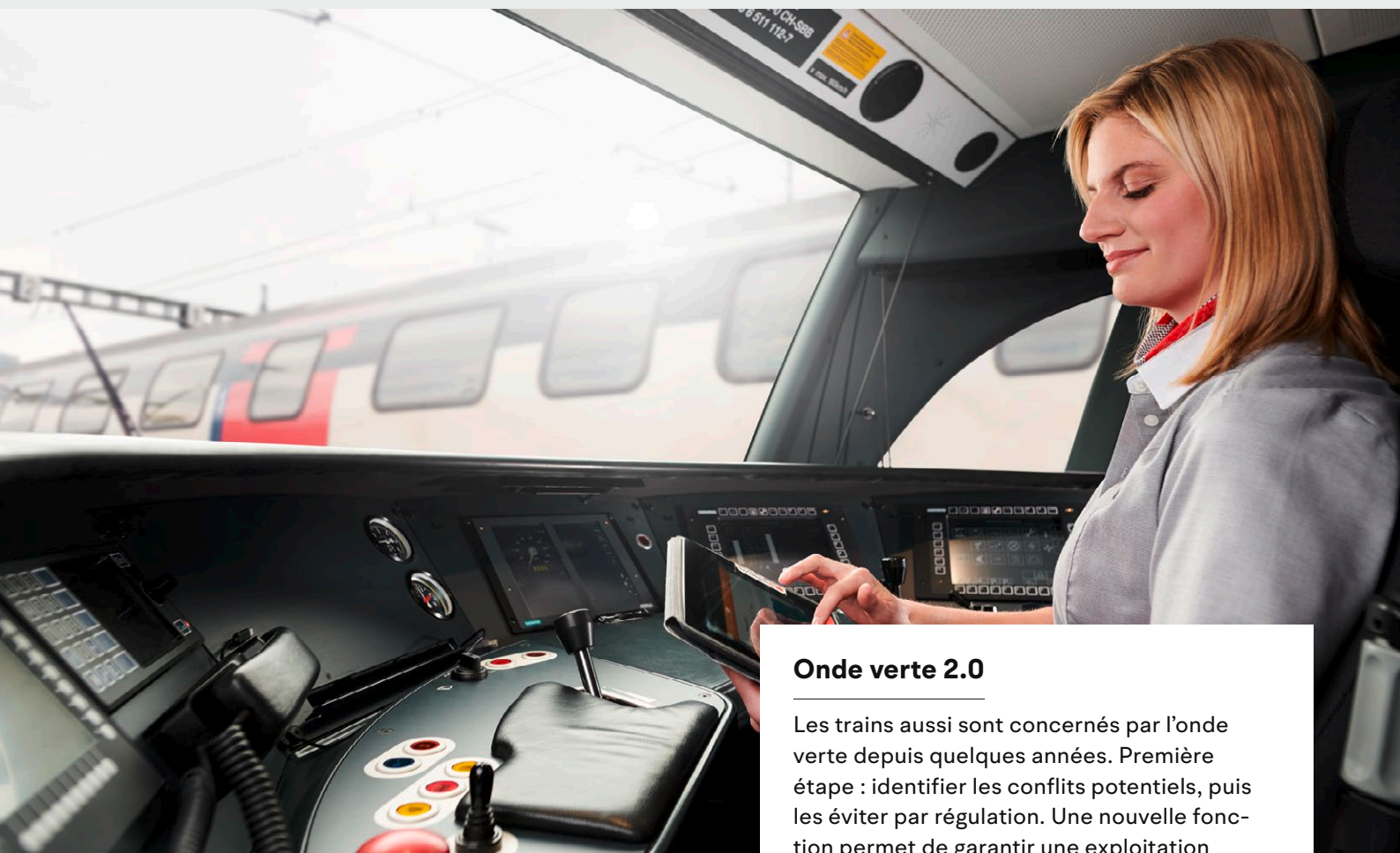
Déplacements professionnels et pendulaires

RUAG MRO Holding SA ne saisit pas encore de données de mobilité.



CFF

Les CFF veulent réduire de moitié leurs émissions de gaz à effet de serre d'ici à 2030. Cela passe par un vaste plan d'économie d'énergie, un recours aux énergies renouvelables et le remplacement des gaz techniques néfastes pour le climat. En 2022, les CFF ont amélioré leur efficacité énergétique de 17 % par rapport à 2010. Cette économie de 539 GWh équivaut aux besoins en électricité de plus de 130 000 ménages. De plus, l'entreprise a adhéré à la Science Based Targets Initiative (SBTi).



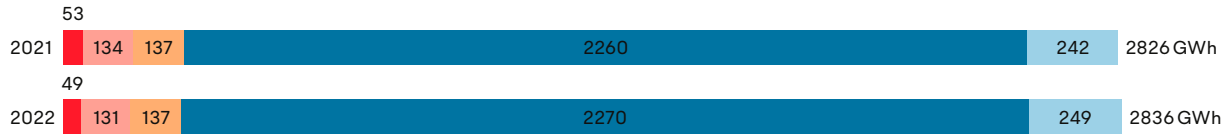
Grâce à vPRO, le personnel de conduite des locomotives dispose d'horaires d'exploitation plus précis. Une conductrice aux commandes d'un Dosto régional.

Onde verte 2.0

Les trains aussi sont concernés par l'onde verte depuis quelques années. Première étape : identifier les conflits potentiels, puis les éviter par régulation. Une nouvelle fonction permet de garantir une exploitation régulière ponctuelle : peu avant le départ, le profil de conduite optimal vPRO est calculé pour chaque train de voyageurs sur la base des données disponibles sur les chantiers, la longueur du train et le matériel roulant. Les conductrices et conducteurs de locomotive connaissent ainsi la vitesse minimale qui leur permettra d'arriver à destination à l'heure prévue. Le trafic est donc plus ponctuel et plus stable, avec en prime un gain annuel de plus de 50 GWh selon les mesures actuelles.

→ [En savoir plus](#)

Consommation d'énergie finale



Énergie thermique

- Renouvelables
- Non renouvelables

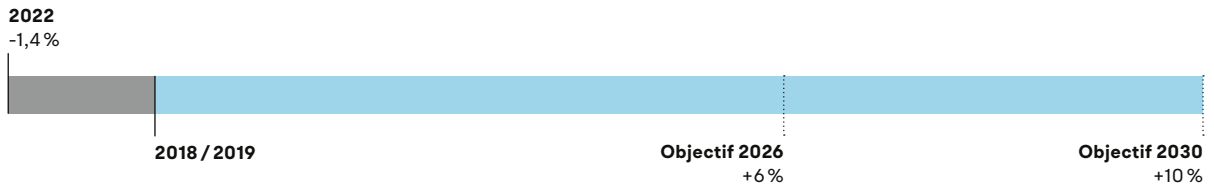
Carburants

- Renouvelables
- Non renouvelables

Électricité

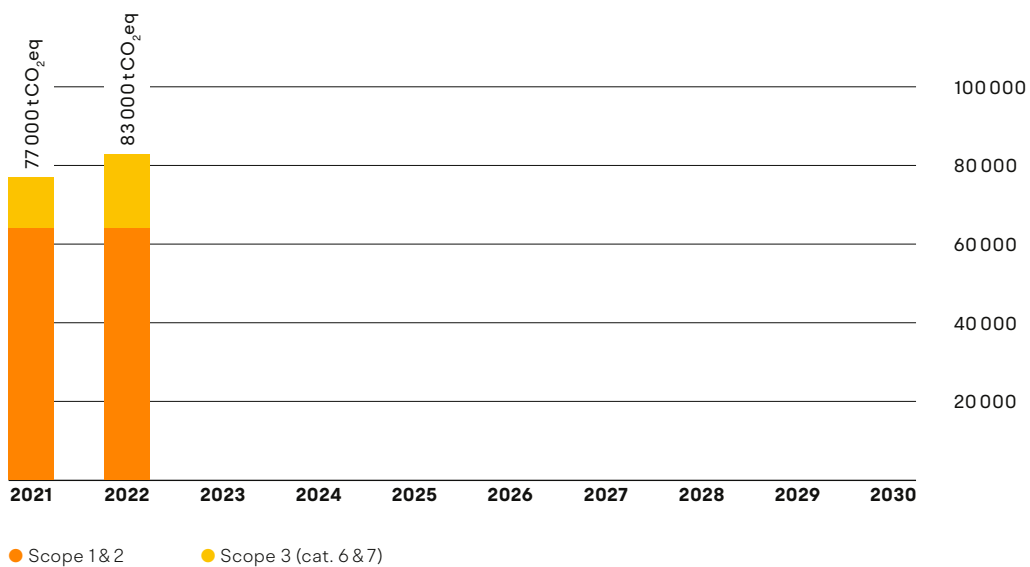
- Renouvelables
- Non renouvelables

Efficacité énergétique



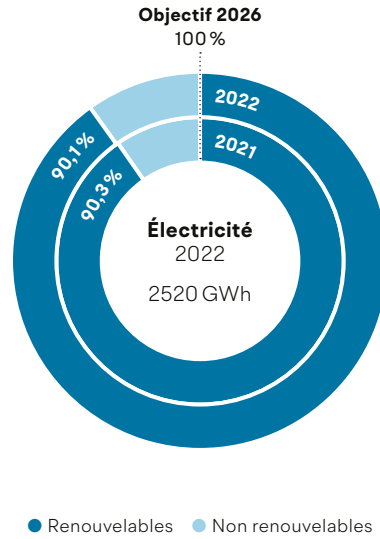
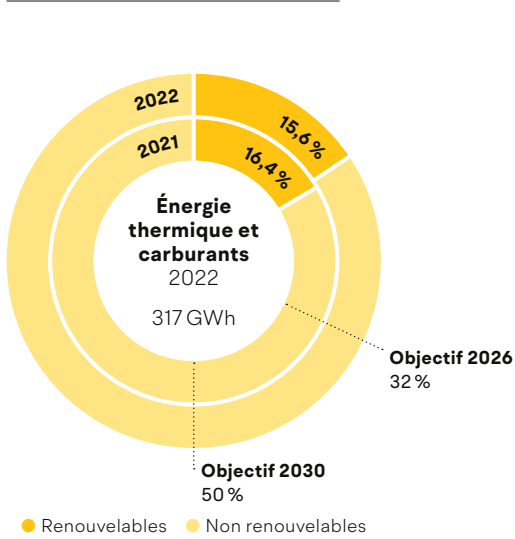
Paramètres de référence : voyageurs-kilomètres pour le transport de voyageurs, tonnes-kilomètres nettes pour le transport de marchandises. En 2022, le taux de remplissage était toujours inférieur au niveau pré-pandémique. Cela a eu une incidence négative sur l'indicateur d'efficacité énergétique.

Émissions de gaz à effet de serre



- Scope 1 & 2
- Scope 3 (cat. 6 & 7)

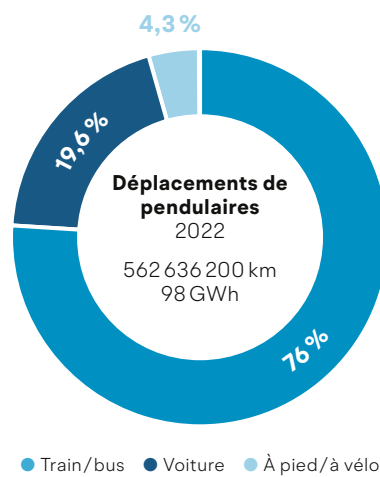
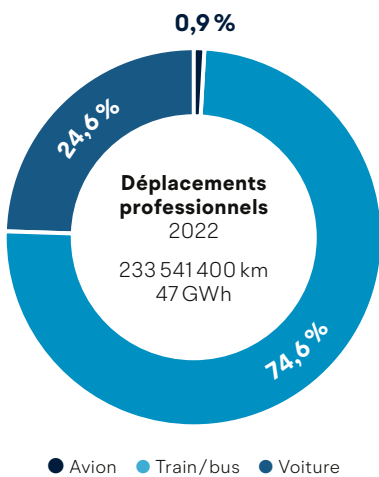
Énergies renouvelables



Production d'électricité écologique



Déplacements professionnels et pendulaires



Services Industriels de Genève (SIG)

SIG joue un rôle majeur dans la mise en œuvre de la politique énergétique cantonale, qui vise à réduire les émissions de CO₂ de 60 % d'ici à 2030. SIG investit 1,5 milliard de CHF afin de porter à 80 % la part des énergies renouvelables et de chaleur résiduelle récupérée. SIG poursuit notamment son programme d'exploration et d'exploitation de la géothermie en vue de couvrir 30 % des besoins de chaleur d'ici à 2050, accélère le rythme d'installation de nouvelles centrales solaires et développe des parcs éoliens en Suisse.



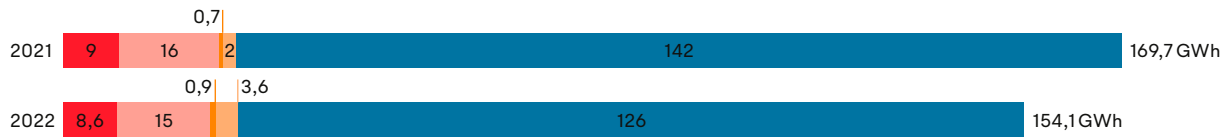
En 2022, SIG a notamment installé cette centrale solaire sur l'Aile Est de l'aéroport de Genève.

Cap sur l'énergie solaire

SIG accélère son développement solaire : en 2022, l'entreprise a installé 4,1 MWc de puissance, avec notamment deux nouvelles centrales d'envergure sur le toit de l'Aile Est de Genève Aéroport et sur la toiture de la halle de traitement des mâchefers de Bois-de-Bay. Un programme d'accompagnement des propriétaires de maisons, mené avec les communes genevoises, a permis de réaliser près de 200 installations PV en 2022, pour une puissance totale de 2 MWc. À travers son fonds « Vitale Innovation », SIG soutient par ailleurs un projet de recherche et d'innovation visant à améliorer les rendements des panneaux solaires ainsi qu'à diminuer leurs coûts de fabrication et leurs impacts sur l'environnement.

→ [En savoir plus](#)

Consommation d'énergie finale



Énergie thermique

- Renouvelables
- Non renouvelables

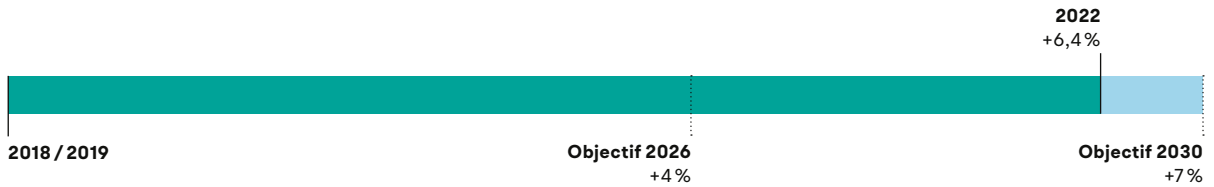
Carburants

- Renouvelables
- Non renouvelables

Électricité

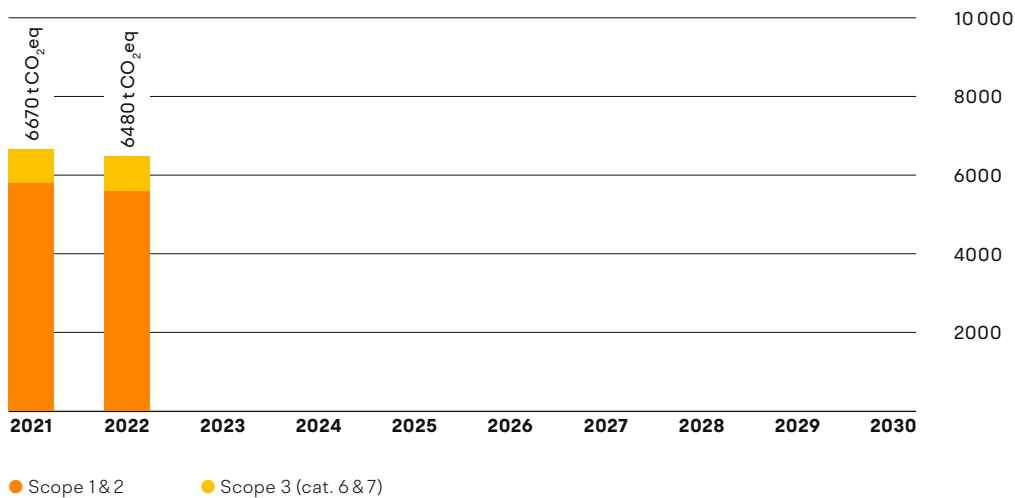
- Renouvelables
- Non renouvelables

Efficacité énergétique



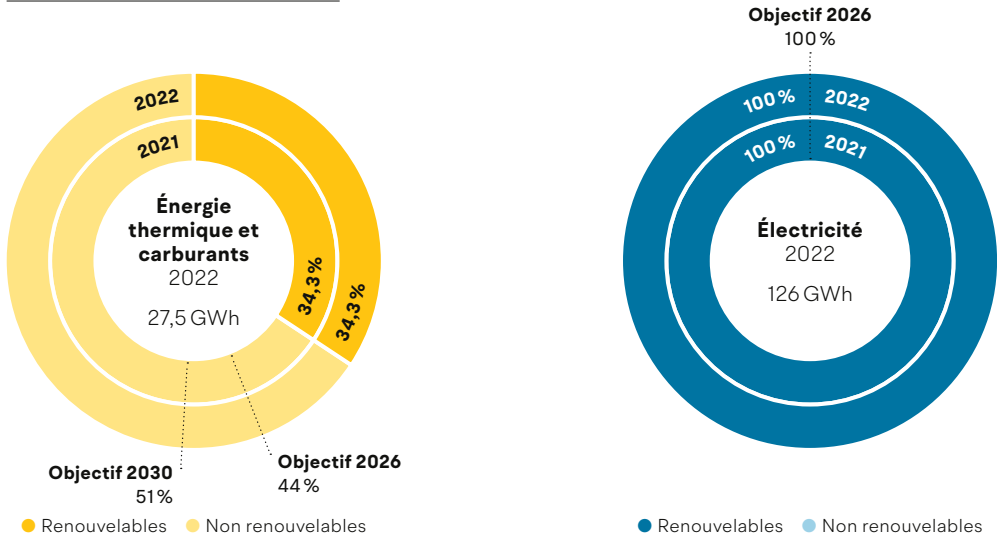
Paramètres de référence : mètres cubes d'eaux usées épurées, mètres cubes d'eau potable livrés, déchets traités, surface de référence énergétique.

Émissions de gaz à effet de serre



SIG n'a pas saisi les déplacements pendulaires en 2022. La présentation des émissions du scope 3 générés par ceux-ci est basée sur les données de 2021.

Énergies renouvelables

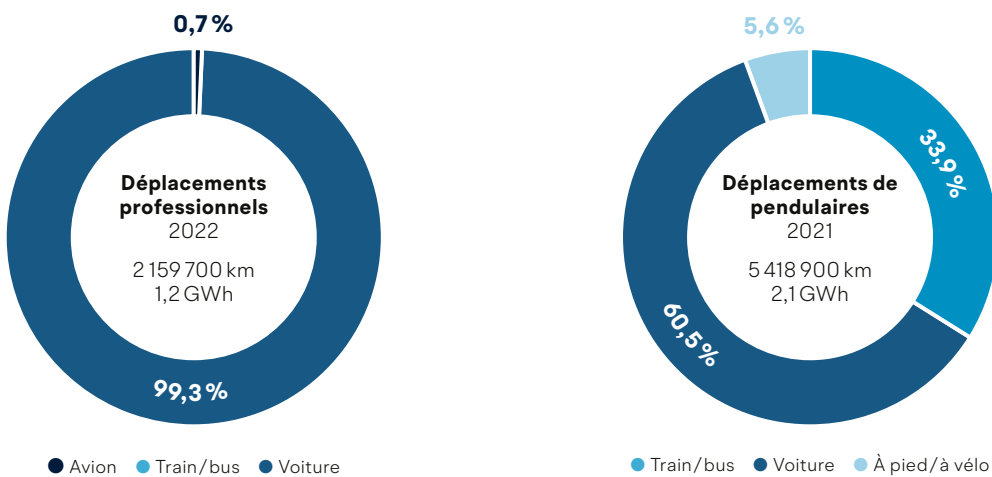


Production d'électricité écologique



Le diagramme indique l'électricité solaire produite par SIG. SIG produit en outre quelque 730 GWh d'électricité à partir d'énergie hydraulique certifiée « naturemade star » ou de qualité équivalente (une extension des installations existantes n'est pas prévue, par contre des améliorations en termes d'efficacité et d'écologie).

Déplacements professionnels et pendulaires



SIG n'a pas saisi les déplacements pendulaires en 2022. La présentation est basée sur les données de 2021.



Skyguide

Skyguide améliore sa performance environnementale suivant deux axes. En optimisant ses services de navigation aérienne, l'entreprise permet au trafic aérien de diminuer ses émissions de CO₂. Elle réduit également celles de sa propre infrastructure, de ses systèmes techniques et de la mobilité de son personnel.



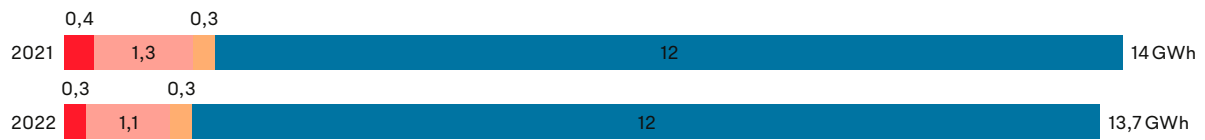
Des trajectoires de vol plus courtes et efficaces réduisent la consommation de kérosène. Une collaboratrice de Skyguide gère l'espace aérien.

Des trajectoires de vol efficaces

Depuis décembre 2022, les usagers de l'espace aérien supérieur de la Suisse ont accès à des trajectoires de vol plus courtes et plus efficaces grâce à la mise en œuvre du Free Route Airspace (FRA) par Skyguide. FRA représente un changement fondamental dans la manière dont les compagnies aériennes soumettent leurs plans de vol. En lieu et place du réseau de routes des services de la circulation aérienne, les opérateurs planifient des trajectoires de vol optimales en fonction de leurs besoins, leur permettant de diminuer les distances planifiées.

→ [En savoir plus](#)

Consommation d'énergie finale



Énergie thermique
 ● Renouvelables
 ● Non renouvelables

Carburants
 ● Renouvelables
 ● Non renouvelables

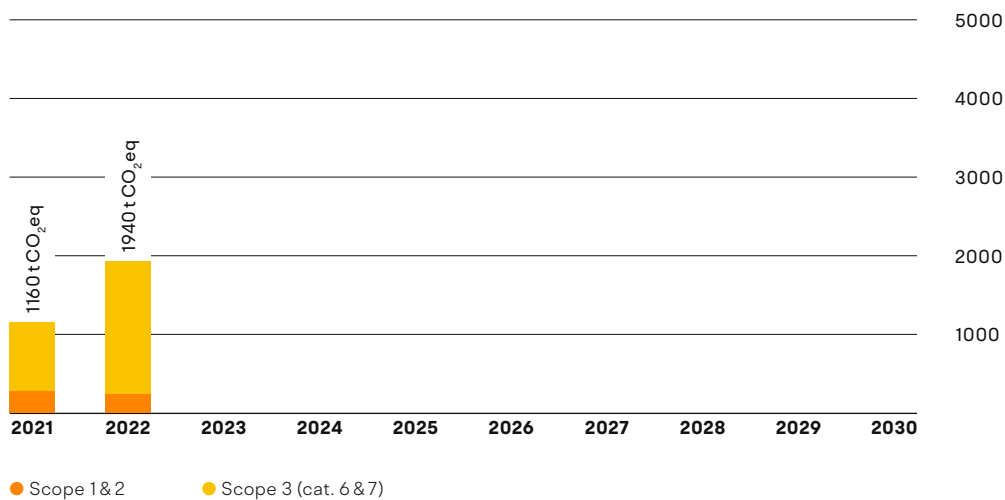
Électricité
 ● Renouvelables
 ● Non renouvelables

Efficacité énergétique



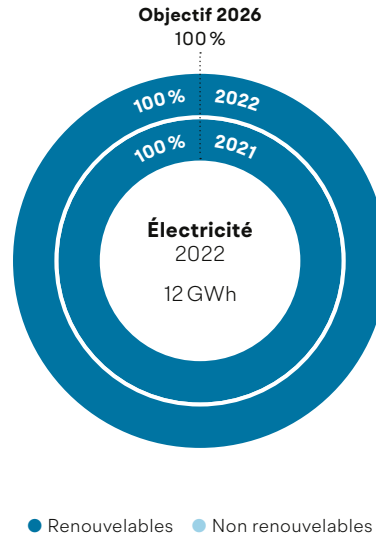
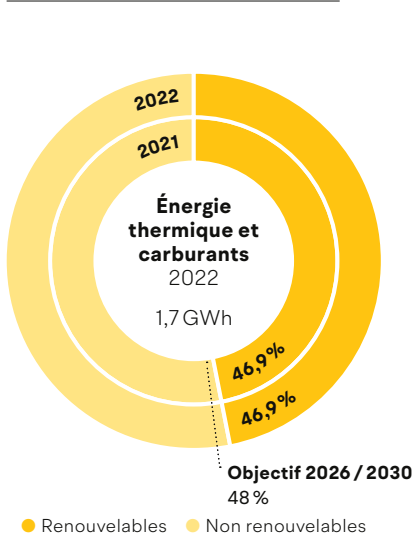
Paramètres de référence : surface de référence énergétique, nombre de vols, équivalents temps plein.

Émissions de gaz à effet de serre



● Scope 1 & 2 ● Scope 3 (cat. 6 & 7)

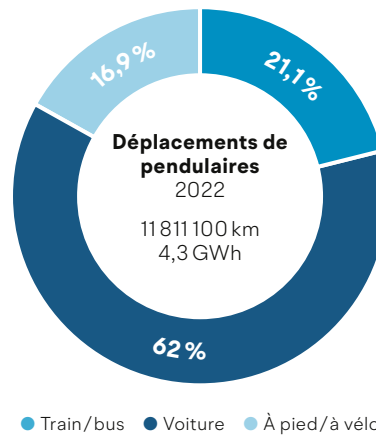
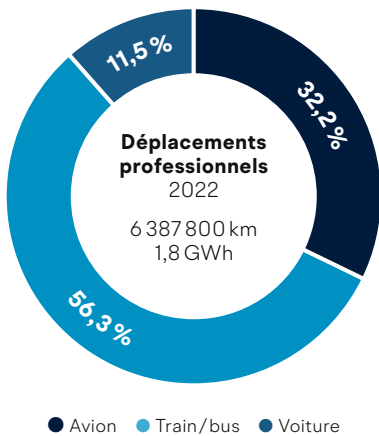
Énergies renouvelables



Production d'électricité écologique



Déplacements professionnels et pendulaires



SSR

En 2022, la SSR a décidé d'élaborer un concept de développement durable. Ce concept sert de guide pour l'orientation et le développement durables de l'entreprise en matière environnementale, économique et sociale. Par ailleurs, plusieurs projets de développement durable de sites de l'entreprise sont à l'étude ou en cours de réalisation, dont l'installation de panneaux PV à Comano, Lausanne et Zurich Leutschenbach.



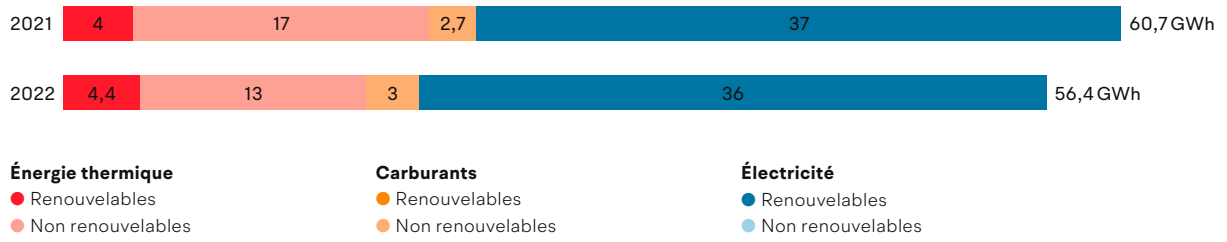
L'intérieur du Radio Hall à Leutschenbach.

Un garage transformé en station de radio

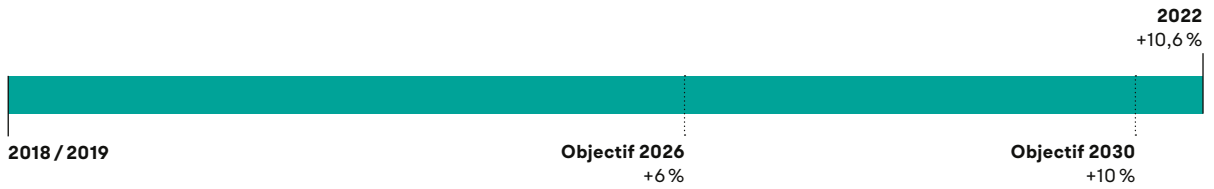
La Schweizer Radio und Fernsehen (SRF) concentre ses sites. À l'été 2022, les équipes de radio se sont installées dans le nouveau Radio Hall à Leutschenbach. La transformation d'un ancien garage en cette nouvelle maison de la radio accueillant SRF 1, 3, Virus et Musikwelle a contribué à la protection du climat : efficacité énergétique et surfacique, économie circulaire et démolition de la station-service fournissant des carburants fossiles. Le déménagement résulte en un gain d'environ 10 000 m² et améliore de 31% l'exploitation des surfaces. En renonçant à une nouvelle construction et en réutilisant une partie du mobilier et de l'équipement, quelque 1100 t de gaz à effet de serre ont été évités.

→ [En savoir plus](#)

Consommation d'énergie finale

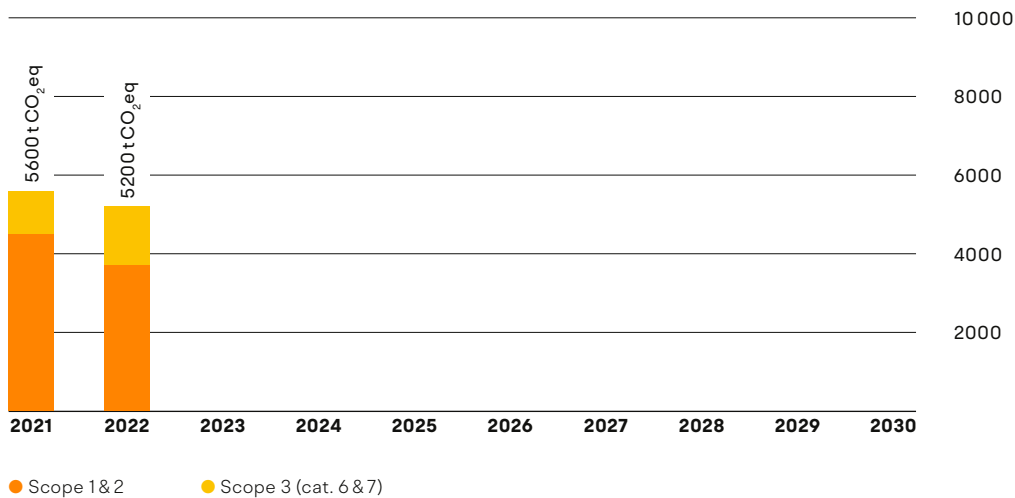


Efficacité énergétique



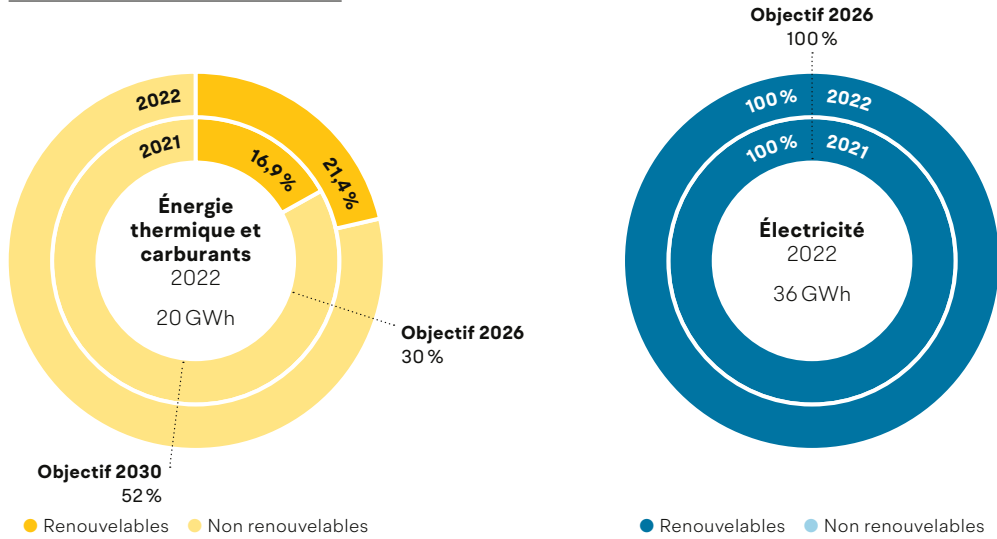
Paramètres de référence : surface nette au sol, heures de diffusion.

Émissions de gaz à effet de serre

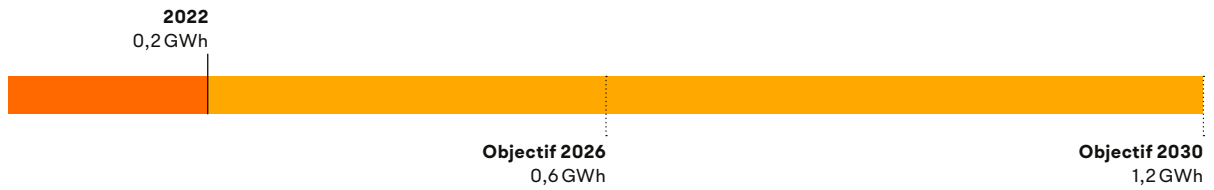


La SSR ne saisissant pas les déplacements en voiture, les émissions du scope 3 présentées (cat. 6 et 7) sont incomplètes.

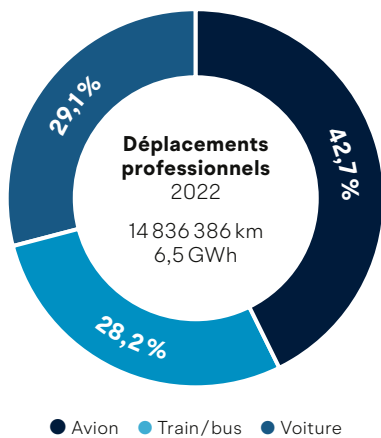
Énergies renouvelables



Production d'électricité écologique



Déplacements professionnels et pendulaires



Au niveau des déplacements pendulaires, la SSR ne saisit que les voyages en train / bus. Ceux-ci s'élevaient à 6 738 700 km.



Suva

En 2022, la Suva a pris diverses mesures pour économiser de l'énergie et prévenir, par solidarité, une pénurie d'électricité. L'entreprise a ainsi optimisé le refroidissement de ses centres de calcul, très gourmands en énergie, en relevant la température ambiante de 26 à 27 °C. Elle a aussi optimisé la consommation énergétique des systèmes de chauffage et de ventilation sur tous ses sites, y compris les cliniques. Tous les gains d'efficacité réalisés ont aidé la Suva à atteindre ses objectifs climatiques.



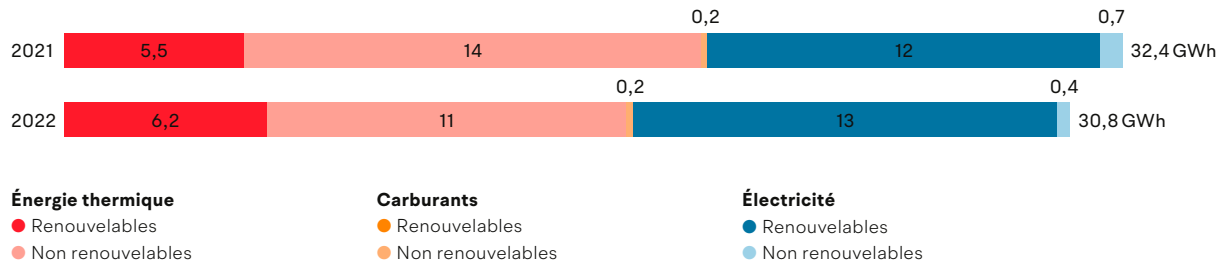
Certifiée Minergie-P : la clinique romande de réadaptation à Sion.

Clinique respectueuse du climat

Depuis janvier 2023, une nouvelle structure hôtelière accueille les patientes et patients en consultation ambulatoire à la Clinique romande de réadaptation de Sion. Certifié Minergie-P, le bâtiment confirme l'engagement de la Suva en faveur de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables. La construction associe des panneaux ossature bois en façade avec des dalles hybrides bois-béton pour le toit. Les fenêtres sont équipées de stores extérieurs orientables. Le bâtiment est chauffé par une pompe à chaleur qui contribue aussi à la production d'eau chaude, en complément des capteurs solaires en toiture. La production d'électricité est assurée par 194 modules PV d'une puissance totale de 79 kWc.

→ [En savoir plus](#)

Consommation d'énergie finale

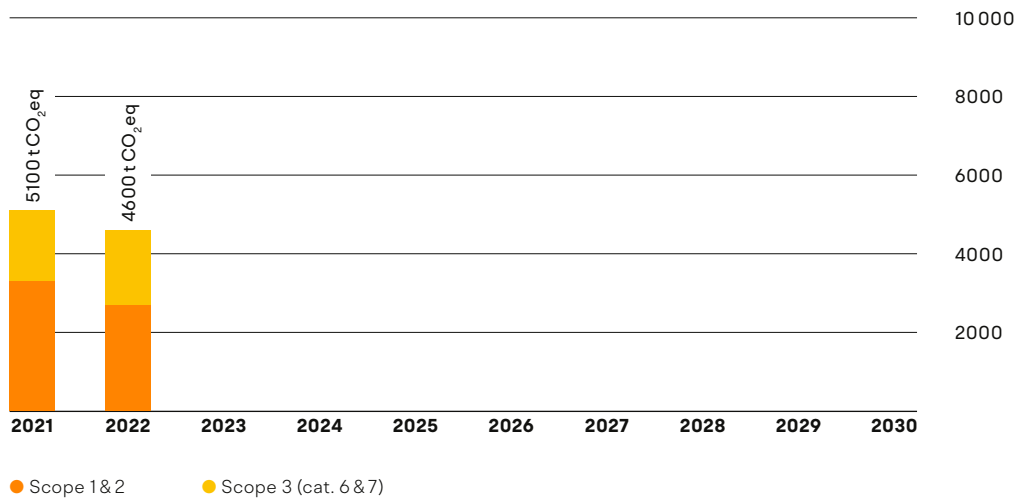


Efficacité énergétique

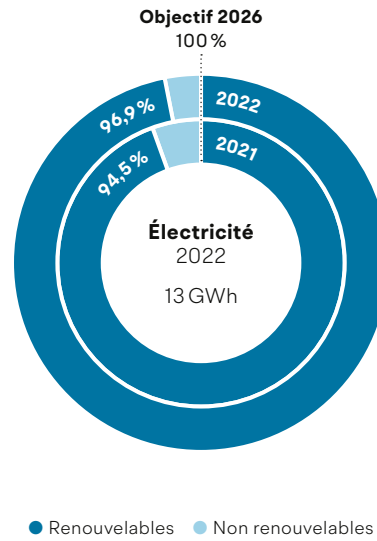
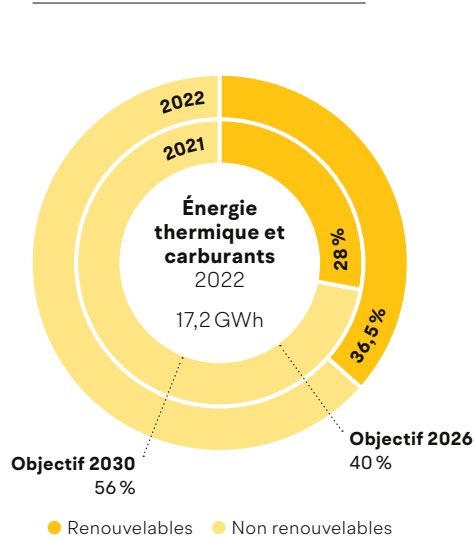


Paramètres de référence : équivalents temps plein au siège et dans les agences, journées d'hospitalisation pour les deux cliniques.

Émissions de gaz à effet de serre



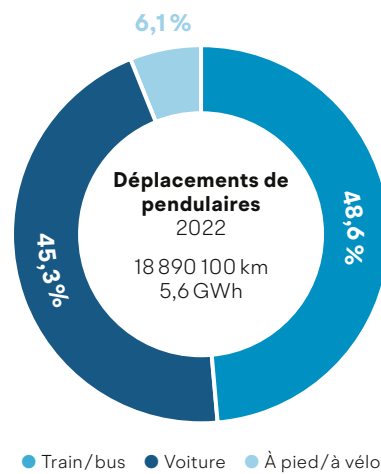
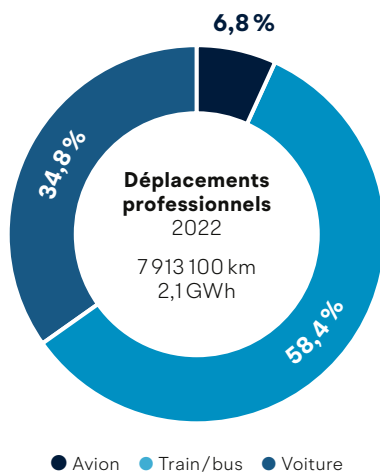
Énergies renouvelables



Production d'électricité écologique



Déplacements professionnels et pendulaires



Swisscom

Swisscom vise la neutralité climatique sur toute sa chaîne de création de valeur d'ici à 2025. En 2022, l'entreprise a réduit son empreinte carbone de 5 %, grâce notamment à des économies de CO₂ tout au long de la chaîne de création de valeur et à l'adoption de véhicules électriques. La clientèle accepte par ailleurs de mieux en mieux les abonnements climatiquement neutres et l'offre de réutilisation des smartphones.



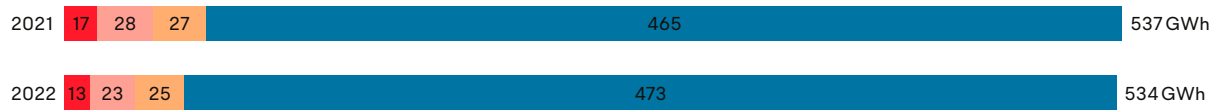
Depuis mars 2022, Swisscom ne propose plus que des abonnements climatiquement neutres.

Rien que des abonnements climatiquement neutres

Depuis mars 2022, Swisscom offre ses abonnements, son réseau et son matériel en neutralité climatique, sans frais supplémentaires. Depuis plus de dix ans, l'entreprise n'emploie que de l'énergie 100 % renouvelable pour son réseau et produit elle-même du courant par le biais de plus d'une centaine d'installations PV. Grâce à la modernisation continue des technologies et à l'amélioration de l'efficacité énergétique, Swisscom a pu réduire ses émissions de CO₂ de plus de 80 % depuis 1990. Elle compense en outre toute les émissions résiduelles de CO₂ au travers de projets de protection climatique. Elle a aussi élargi son offre de smartphones d'occasion, encourageant ainsi une consommation durable.

→ [En savoir plus](#)

Consommation d'énergie finale



Énergie thermique
 ● Renouvelables
 ● Non renouvelables

Carburants
 ● Renouvelables
 ● Non renouvelables

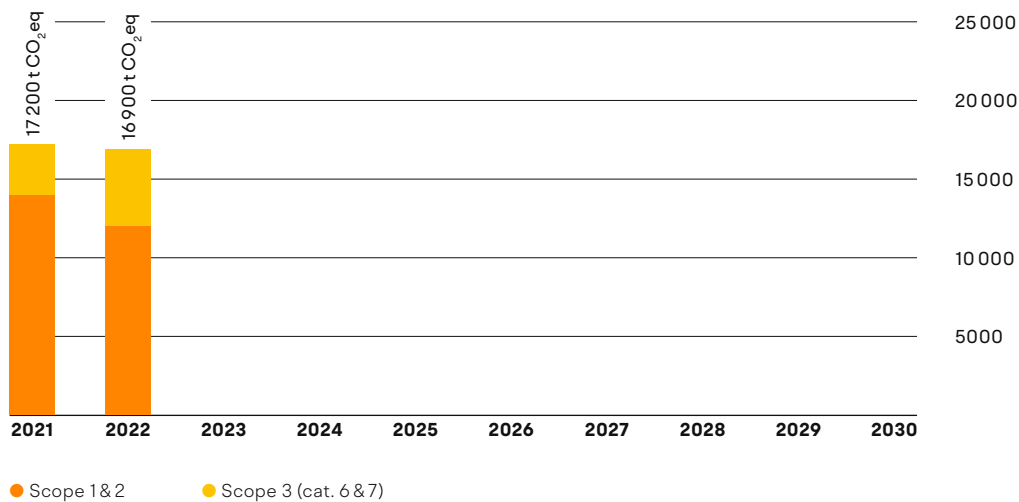
Électricité
 ● Renouvelables
 ● Non renouvelables

Efficacité énergétique



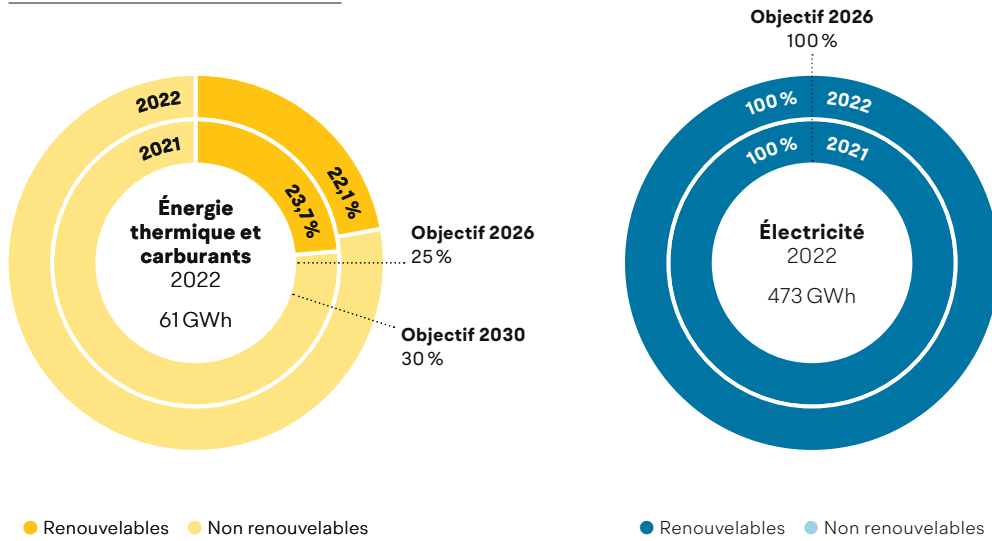
Paramètres de référence : logarithme naturel des Pbits transmis, trajet effectué, surface de référence énergétique.

Émissions de gaz à effet de serre



Plus d'informations sur l'énergie et le climat dans le [rapport de Swisscom](#). Les méthodes de calcul utilisées peuvent varier d'un rapport à l'autre.

Énergies renouvelables

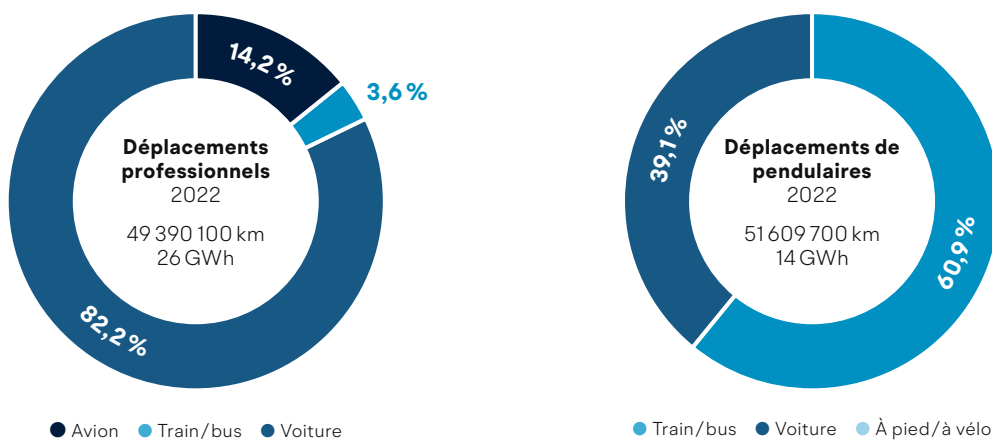


Production d'électricité écologique

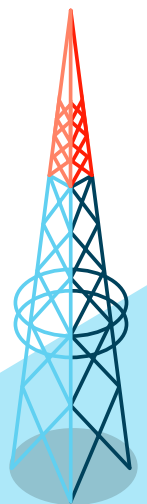


Swisscom est en train d'élaborer de nouveaux objectifs.

Déplacements professionnels et pendulaires

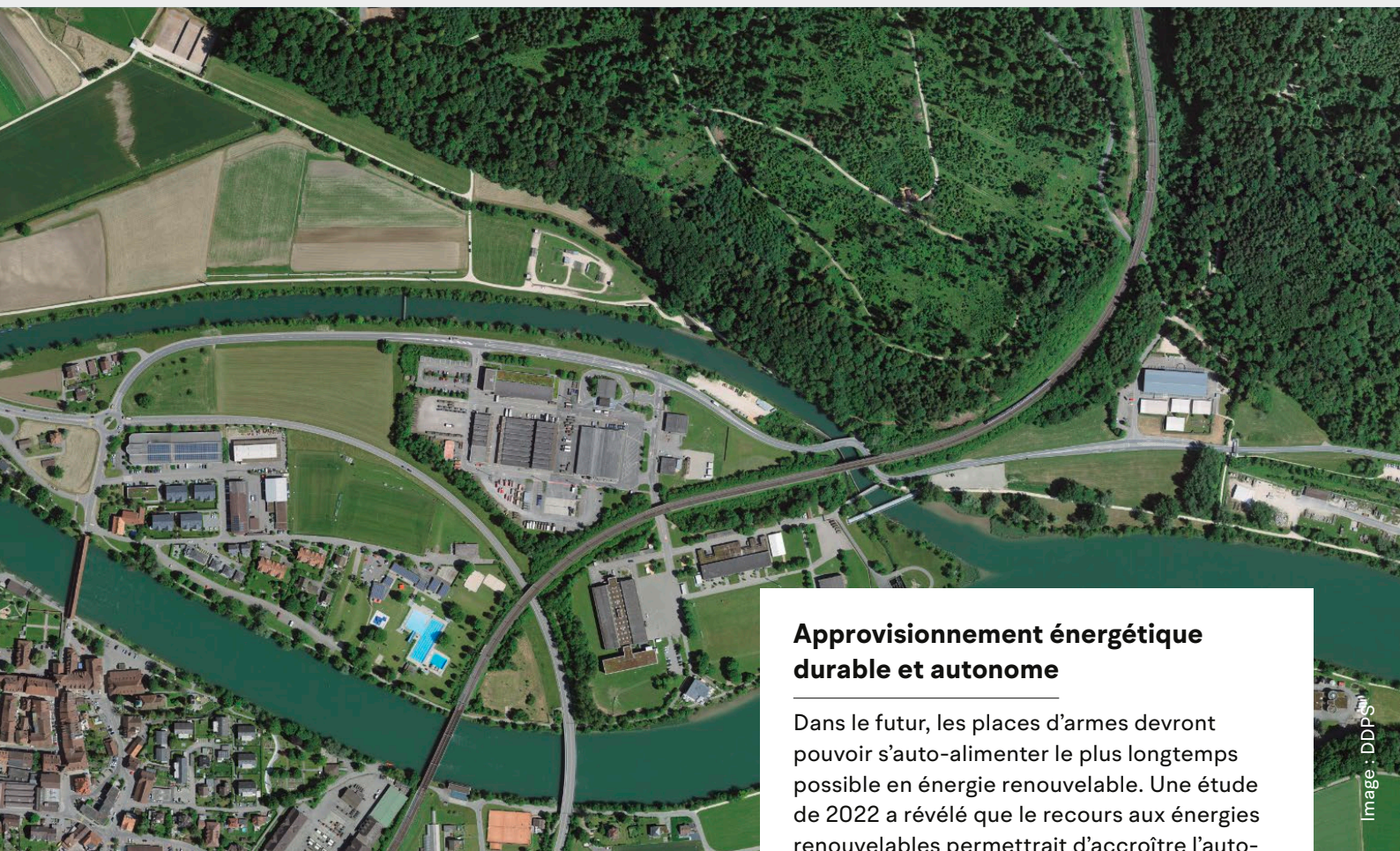


Swisscom ne saisit pas les déplacements pendulaires à vélo / pied.



Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports (DDPS)

D'ici à 2030, le DDPS entend réduire ses émissions de CO₂ de 40 % par rapport à 2001. La réduction des besoins en énergie et des émissions de CO₂ a un impact positif sur le climat et l'environnement, mais offre aussi d'autres avantages et opportunités, notamment l'amélioration de l'autonomie énergétique et la possibilité de façonner activement l'avenir énergétique et climatique en soutenant l'innovation.



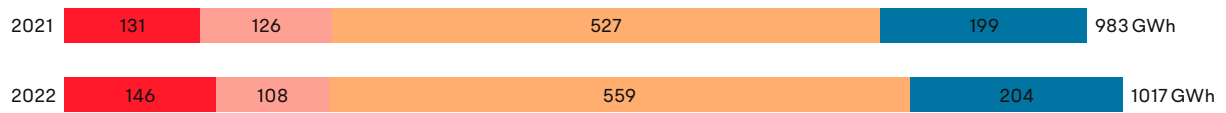
Vue aérienne de la place d'armes de Wangen an der Aare.

Approvisionnement énergétique durable et autonome

Dans le futur, les places d'armes devront pouvoir s'auto-alimenter le plus longtemps possible en énergie renouvelable. Une étude de 2022 a révélé que le recours aux énergies renouvelables permettrait d'accroître l'autonomie de la place d'armes de Wangen an der Aare. Il est proposé d'équiper de modules PV toutes les surfaces de toiture qui s'y prêtent, d'installer des accumulateurs et d'assurer la production d'eau chaude au moyen de sources d'énergies renouvelables. Les mois d'hiver, qui allient besoin important en chaleur et faible rendement solaire, sont les plus délicats. L'expérience sera utile pour améliorer l'autonomie énergétique d'autres sites par le recours aux énergies renouvelables.

→ [En savoir plus](#)

Consommation d'énergie finale

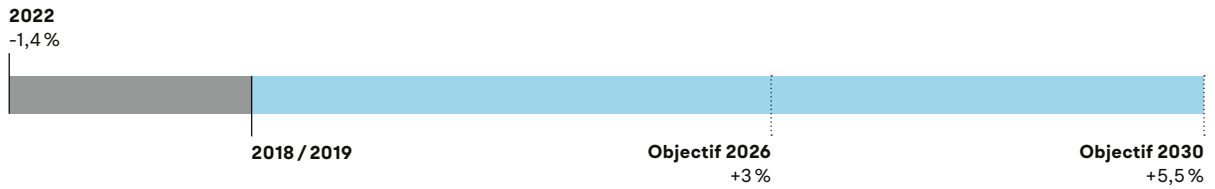


Énergie thermique
 ● Renouvelables
 ● Non renouvelables

Carburants
 ● Renouvelables
 ● Non renouvelables

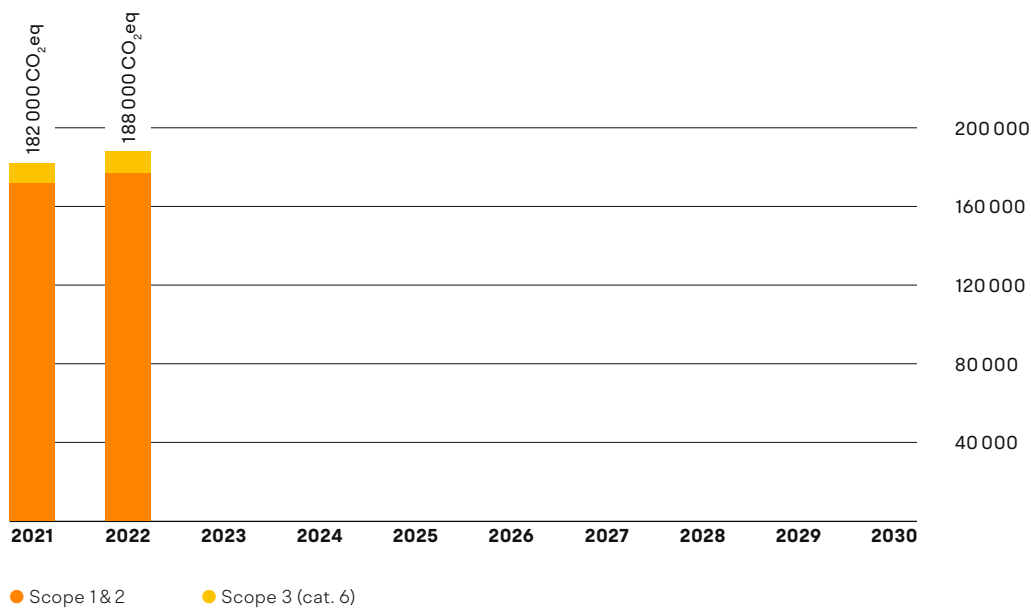
Électricité
 ● Renouvelables
 ● Non renouvelables

Efficacité énergétique (avec forces aériennes)



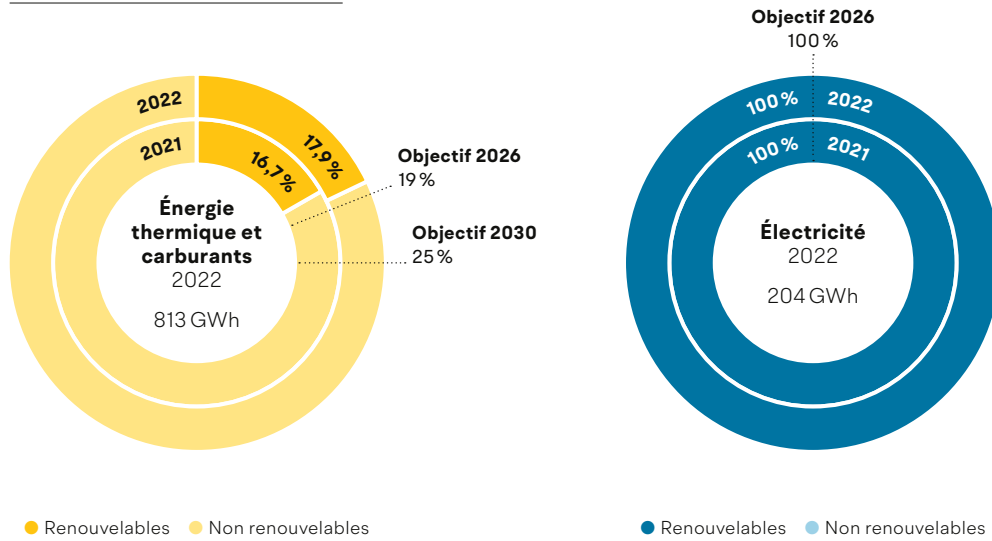
Paramètres de référence : surface de référence énergétique, équivalents temps plein.
 Sans forces aériennes, l'efficacité énergétique se situe à -0,7% en 2022 (objectif 2026 : 4%, objectif 2030 : 8%).

Émissions de gaz à effet de serre



● Scope 1 & 2 ● Scope 3 (cat. 6)

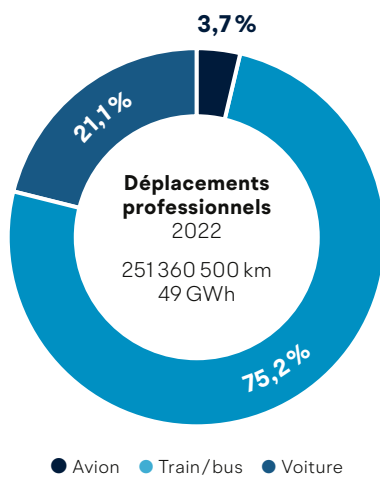
Énergies renouvelables



Production d'électricité écologique



Déplacements professionnels et pendulaires



Le DDPS ne saisit pas les déplacements pendulaires.



Administration fédérale civile

D'ici à 2030, l'Administration fédérale civile réduira ses émissions de 50 % par rapport à 2006 en mettant en œuvre le train de mesures sur le climat pour l'Administration fédérale. Des mesures sont mises en pratique dans divers domaines, tels que l'immobilier, les déplacements professionnels et la consommation de papier, dans le cadre du système de gestion des ressources et de management environnemental (RUMBA). Depuis 2020, l'Administration fédérale civile compense aussi entièrement ses émissions de gaz à effet de serre.



Des collaborateurs de l'OFROU inspectent une installation PV sur l'A6 dans le canton de Berne.

Production d'électricité le long des routes nationales

Un potentiel de production d'électricité de 55 GWh, soit grosso modo le besoin de l'Administration fédérale civile, attend d'être exploité sur les parois antibruit des routes nationales. Dans un souci d'exemplarité, l'Administration fédérale compte bien mettre ce potentiel à profit. L'OFROU prévoit en effet d'installer des panneaux PV sur ces parois et a déjà mis en service plusieurs installations pilotes pour recueillir des données. De nombreuses installations supplémentaires devraient suivre au cours des années à venir. En 2022, l'OFROU a lancé un appel à candidatures qui doit permettre à des tiers de réaliser des installations PV sur quelque 350 parois antibruit et 100 aires de repos.

→ [En savoir plus](#)

Consommation d'énergie finale



Énergie thermique

- Renouvelables
- Non renouvelables

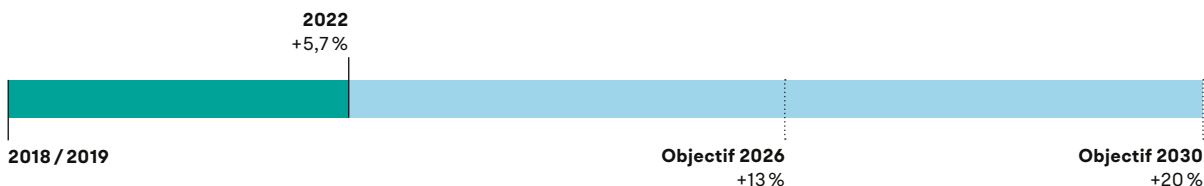
Carburants

- Renouvelables
- Non renouvelables

Électricité

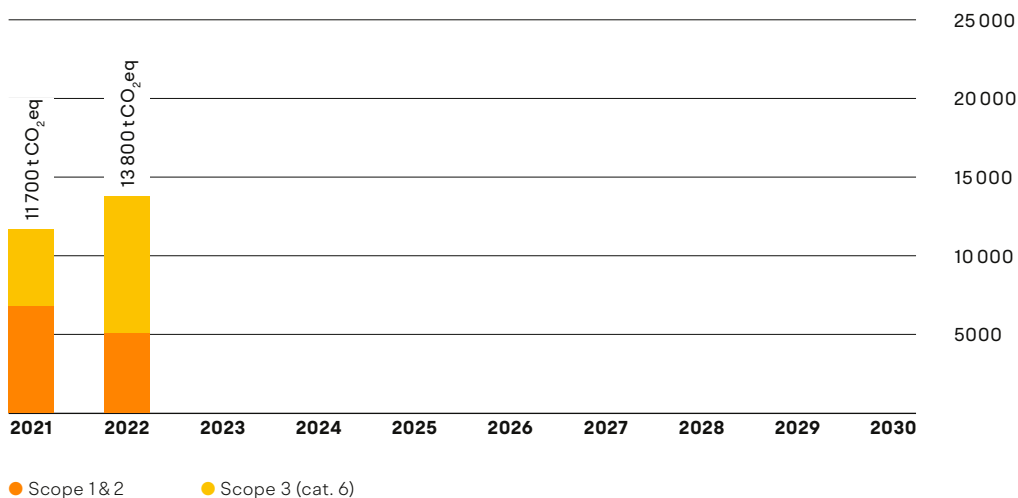
- Renouvelables
- Non renouvelables

Efficacité énergétique



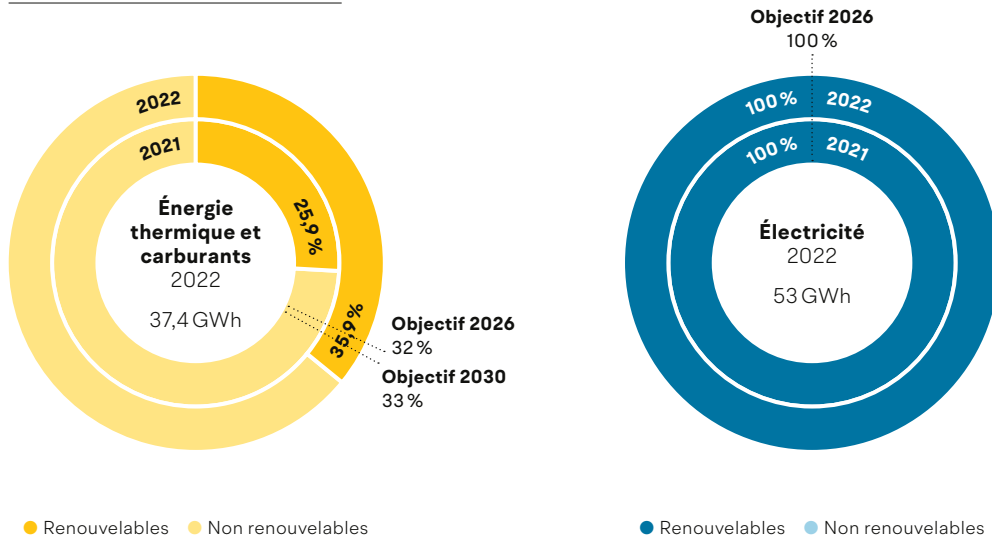
Paramètre de référence : équivalents temps plein.

Émissions de gaz à effet de serre



- Scope 1&2
- Scope 3 (cat. 6)

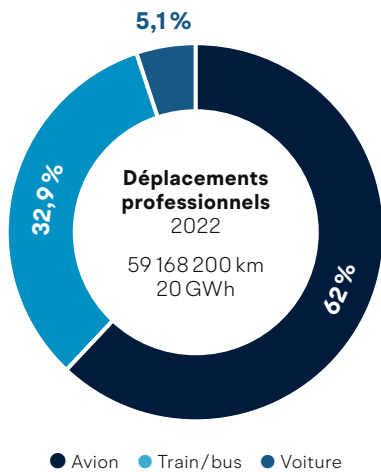
Énergies renouvelables



Production d'électricité écologique



Déplacements professionnels et pendulaires



L'administration fédérale civile ne saisit pas les déplacements pendulaires.



La République et canton de Genève

Parmi les six établissements publics genevois¹ qui ont rejoint EEC en septembre 2022, l'Administration cantonale gère un parc de près de 900 bâtiments chauffés. Afin de réduire les émissions de CO₂, l'office cantonal des bâtiments (OCBA) a prévu de les rénover, de les raccorder au réseau de chauffage à distance, d'installer des pompes à chaleur et d'équiper les toitures de panneaux PV.



Lorsque le soleil brille, les nouveaux luminaires à LED installés dans les écoles du canton de Genève consomment particulièrement peu d'électricité.

¹ Les établissements:

- Administration cantonale
- Fondations Immobilières de Droit Public (FIDP)
- Fondation pour les terrains industriels de Genève (FTI)
- Haute école spécialisée de Suisse occidentale (HES-SO)
- Hospice général
- Transports publics genevois (tpg)

Des écoles bien éclairées

La construction d'un grand nombre d'écoles genevoises remonte aux années 1970. L'éclairage de ces bâtiments ne répond plus aux standards actuels. Les tubes fluorescents utilisés, en fin de vie, ne peuvent plus être remplacés. Depuis 2018, 13 sites ont été intégrés au programme d'éclairage public « Plan Lumière ». La présence de polluants dans les bâtiments touchés et la conduite des travaux uniquement en période de vacances estivales ont rendu leur réalisation plus complexe que prévu. L'installation de luminaires LED et de commandes automatiques les réglant en fonction, notamment, de la luminosité extérieure, permet de réaliser des économies d'énergie de l'ordre de 55 %.

→ [En savoir plus](#)

Hôpitaux universitaires

Les 43 000 membres du personnel des hôpitaux universitaires de Bâle, Berne, Genève et Lausanne assurent chaque année plus de quatre millions de consultations ambulatoires et traitent environ 200 000 patientes et patients en milieu hospitalier. Cela requiert des ressources humaines et financières, mais aussi une quantité considérable d'énergie : ainsi, les quatre hôpitaux universitaires consomment annuellement 475 GWh d'énergie (électricité et chaleur). Ils ont récemment rejoint l'initiative EEC.



Les gros appareils médicaux consomment d'importantes quantités de courant, même quand ils ne sont pas utilisés. Examen radiologique à l'Hôpital universitaire de Bâle.

Consommation réduite pour les gros appareils médicaux

Les quatre hôpitaux universitaires se sont fixé pour objectif de réduire la consommation d'électricité des appareils médicaux. Des analyses à l'Hôpital universitaire de Bâle ont révélé un potentiel d'économie considérable au niveau des scanners et des appareils IRM durant les périodes d'inactivité de ces systèmes. L'équipe de radiologie a dès lors mis en place un système de contrôle qui surveille en permanence la consommation électrique des scanners, appareils d'IRM et d'angiographie et autres PET-CT – et même des ordinateurs et des imprimantes – et permet un pilotage ciblé. Avec cette mesure, l'hôpital a économisé environ 72 000 kWh en 2022.

→ [En savoir plus](#)

Investisseurs institutionnels



Flux financiers respectueux du climat

Les participants aux marchés financiers jouent un rôle déterminant dans la mise en œuvre de la Stratégie énergétique 2050 de la Confédération et des objectifs de l'Accord de Paris sur le climat. EEC accompagne depuis 2022 les caisses de pension suisses ainsi que d'autres acteurs des marchés financiers en vue de rendre leurs flux financiers compatibles avec le climat. En 2023, les acteurs définissent des mesures communes et de premiers objectifs. Ils développent aussi un système de monitoring avec des indicateurs appropriés. À partir de 2024, EEC rendra compte de manière transparente et comparable de leurs progrès.

Mesures communes

Les acteurs s'engagent à mettre en œuvre les mesures communes suivantes. Des informations complémentaires sur les activités des investisseurs institutionnels se trouvent dans la fiche d'information disponible sur le [site web](#).



1. Réduction des émissions de gaz à effet de serre des biens immobiliers détenus directement

Les acteurs améliorent la compatibilité de leur portefeuille immobilier avec le climat en remplaçant les systèmes de chauffage fossiles par des systèmes renouvelables et en rénovant les bâtiments. Ils mettent en œuvre une trajectoire de réduction pour les émissions de gaz à effet de serre et se fixent un objectif pour l'année 2030.



2. Dialogue actif avec les entreprises de portefeuille et exercice des droits de vote

Les acteurs recherchent activement le dialogue avec les sociétés de portefeuille particulièrement pertinentes pour le climat afin de générer un développement vers l'objectif zéro net. Lors d'assemblées générales, les acteurs s'engagent en vue de rendre le comportement de vote compatible avec cet objectif.



3. Publication transparente d'indicateurs relatifs à l'impact sur le climat des actions et des obligations d'entreprises

Les acteurs élaborent un concept de mesure transparent, comparable et basé sur des normes établies, qui les informe de la compatibilité de leurs actions et obligations d'entreprises avec le climat.



4. Sélection et contrôle des gestionnaires externes de fortune à l'aide de critères climatiques

Les acteurs mandatant des gestionnaires externes de fortune ou investissent par exemple dans des fonds ou des fondations de placement tiennent compte de questions relatives au climat lors de la sélection et du contrôle de leurs gestionnaires externes de fortune.



5. Communication transparente des acteurs avec leurs parties prenantes

Les acteurs informent une fois par an leurs personnes assurées et bénéficiaires de pensions de leurs progrès dans la mise en œuvre de leurs mesures ainsi que de l'atteinte de leurs objectifs spécifiques à chaque catégorie de placement.

Caisse de pensions CFF

Avec quelque 56 000 personnes assurées et un capital d'un peu plus de 17 milliards de CHF, la caisse de pensions CFF (CP CFF) est l'une des plus grandes caisses de pensions de Suisse. En 2021, son conseil de fondation a fondamentalement révisé sa politique de développement durable, adoptée pour la première fois en 2015. Dans le cadre de cette révision, le thème du climat a gagné en importance dans les placements financiers et des objectifs concrets de décarbonisation des placements financiers ont été définis.



Dans le portefeuille de la caisse de pensions CFF, l'importance des entreprises focalisées sur les énergies renouvelables augmente (image symbolique).

Réduire l'empreinte CO₂ des portefeuilles

Des objectifs climatiques concrets et la mesure répétée de l'empreinte CO₂ sont essentiels pour orienter les investissements vers l'Accord de Paris sur le climat. Pour le portefeuille d'actions et d'obligations d'entreprises, la CP CFF s'est fixé pour objectif de réduire l'empreinte CO₂ de 30 % par rapport à l'indice de référence d'ici fin 2022 et de 50 % par rapport à l'année de départ (2020) d'ici 2030. La réduction de l'empreinte CO₂ peut être obtenue par la réduction des émissions des entreprises ou par la modification de la composition du portefeuille de la caisse de pension.

→ [En savoir plus](#)

PUBLICA

La Caisse fédérale de pensions PUBLICA est une institution de prévoyance autonome de droit public. Elle gère environ 68 000 personnes assurées ainsi que près de 42 000 bénéficiaires de rente. Avec un bilan de 39,4 milliards de CHF fin 2022, PUBLICA est l'une des plus grandes caisses de pensions de Suisse. Pour le placement des avoirs de prévoyance, elle prend en compte l'environnement, la société et une gouvernance d'entreprise responsable. Son objectif : améliorer ainsi à long terme le rendement par rapport au risque.



PUBLICA investit une partie des avoirs de prévoyance dans des immeubles. Installation de free cooling au stade de La Maladière à Neuchâtel.

Refroidissement avec l'eau du lac

Une stratégie d'investissement respectueuse du climat comprend aussi des mesures très concrètes dans le portefeuille immobilier. Le projet « Free Cooling » a été lancé en 2022 dans le bâtiment La Maladière à Neuchâtel, désormais refroidi et chauffé avec de l'eau du lac de Neuchâtel et par récupération de la chaleur des installations frigorifiques. Le chauffage à distance n'est donc plus nécessaire qu'aux heures de pointe. Les économies réalisées sont estimées à 230 t de CO₂ par an. Cela correspond à un trajet de 759 000 km en voiture à essence. PUBLICA détient une participation de 50 % dans le bâtiment La Maladière, qui est utilisé de façon mixte avec notamment un centre commercial, des bureaux et des salles de sport.

→ [En savoir plus](#)

Suva

Plus grande assurance accident de Suisse, la Suva joue un rôle important dans la prévention, la sécurité au travail et la protection de la santé. Pour remplir ses obligations, la Suva gère des investissements financiers à hauteur d'environ 54,4 milliards de CHF. Ses investissements tiennent compte d'aspects écologiques, éthiques et sociaux. L'assurance sociale se conforme aux conventions internationales ratifiées par la Suisse et aux dix principes fondamentaux du Pacte mondial des Nations Unies.



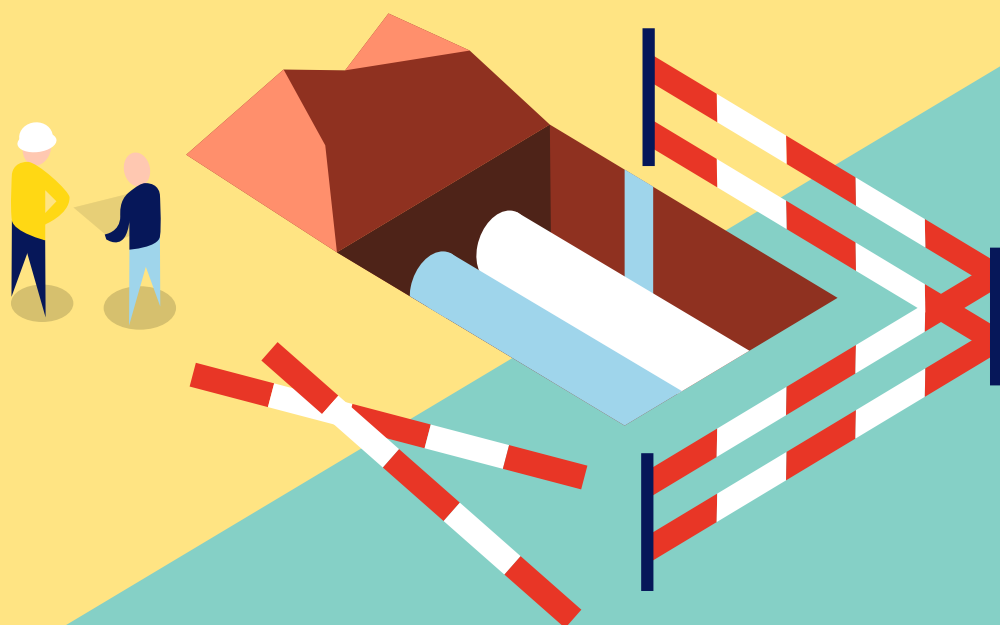
Afin d'atteindre les nouveaux objectifs de gaz à effet de serre, la Suva a révisé l'année dernière la planification de l'assainissement des enveloppes de bâtiments et des mesures de remplacement des chauffages. Exemple de rénovation énergétique : immeuble d'habitation à Préverenges.

Une stratégie climatique visant l'objectif zéro net

La Suva a adopté en 2022 une stratégie financière climatique. Elle s'engage à réduire ses émissions de gaz à effet de serre à zéro net d'ici 2050. En accord avec les objectifs climatiques suisses, elle vise pour les catégories d'actifs actions, obligations d'entreprises et immobilier une réduction de 17 % d'ici 2025 et de 42 % d'ici 2030 des émissions de gaz à effet de serre financées par rapport à 2019. Sa stratégie climatique repose sur trois piliers : engagement, gestion des risques climatiques et investissements axés sur les résultats. Son objectif : un impact sur l'économie réelle et une réduction des émissions de ses biens immobiliers de placement à hauteur de 6,9 milliards de CHF.

→ [En savoir plus](#)

L'initiative Exemplarité Énergie et Climat



Un engagement visible en faveur de la Stratégie énergétique 2050

En tant qu'acteurs de l'initiative Exemplarité Énergie et Climat (EEC), des prestataires de services d'intérêt public et des investisseurs institutionnels apportent leur contribution à la Stratégie énergétique 2050 et à la réalisation des objectifs de l'accord de Paris sur le climat de 2015. L'accent y est porté sur l'efficacité énergétique, les énergies renouvelables et, depuis peu, sur les flux financiers respectueux du climat.

Les prestataires de services d'intérêt public poursuivent des objectifs individuels jusqu'en 2026 ou 2030 en matière d'efficacité énergétique, de production d'électricité écologique, de chaleur et de froid renouvelables ainsi que de carburants renouvelables. La part d'électricité renouvelable doit en principe représenter 100 % pour tous au plus tard en 2026. Pour atteindre ces objectifs, ces acteurs mettent en œuvre 15 mesures conjointes et plusieurs mesures individuelles.

Les investisseurs institutionnels se fixent des objectifs pour leurs placements afin de rendre les investissements compatibles avec les objectifs de l'accord de Paris sur le climat. Pour ce faire, les caisses de pension et les assurances participantes exigent, par exemple, un comportement respectueux du climat de la part des entreprises dans lesquelles elles investissent. De plus, elles réduisent continuellement les émissions de gaz à effet de serre des biens immobiliers qu'elles détiennent directement dans leur portefeuille.

L'ensemble des acteurs communiquent de manière transparente sur l'atteinte de leurs objectifs et partagent leurs expériences afin que d'autres entreprises et organisations puissent en suivre l'exemple.

L'initiative Exemplarité Énergie et Climat a été lancée en 2013 avec une première série d'objectifs à atteindre à l'horizon 2020. Les dix acteurs de l'époque ont dépassé les objectifs de la première phase : ils ont amélioré leur efficacité énergétique de plus de 30 % par rapport à 2006 et fait passer la part des énergies renouvelables dans leur consommation totale de 36 % (2006) à 60 % (2020).

www.vorbild-energie-klima.admin.ch

Que se cache-t-il derrière les chiffres ?

Indications méthodologiques

Domaine des EPF

Le Domaine des EPF a encore renforcé son engagement en faveur du développement durable en 2022. Le Conseil des EPF a débloqué 10 millions de CHF à titre de financement initial pour de nouvelles mesures de protection du climat. Ce financement doit servir à réduire davantage la consommation d'énergie, à produire plus d'énergie renouvelable et à diminuer encore les émissions de CO₂ d'environ 4%.



Le bâtiment de l'EPFL qui abrite la centrale thermique et le centre de données est recouvert de panneaux PV.

1 Diverses sources renouvelables de chaleur

Pour chauffer ses bâtiments, le Domaine des EPF a notamment recours à la chaleur résiduelle des installations de recherche et des centres de calcul, au stockage saisonnier au moyen de sondes géothermiques et à l'emploi thermique d'eau de lac. Entre 2019 et 2022, l'EPFL a entièrement rénové et augmenté la capacité de sa centrale thermique alimentée en eau du lac Léman, afin de s'affranchir de l'utilisation de mazout. La nouvelle centrale est désormais reliée à un centre de données de 2 MW qu'elle refroidit par ses rejets d'eau froide et dont elle utilise en retour la chaleur dégagée par les serveurs.

→ [En savoir plus](#)

10

Différences de langage autour de la neutralité climatique et le zéro net

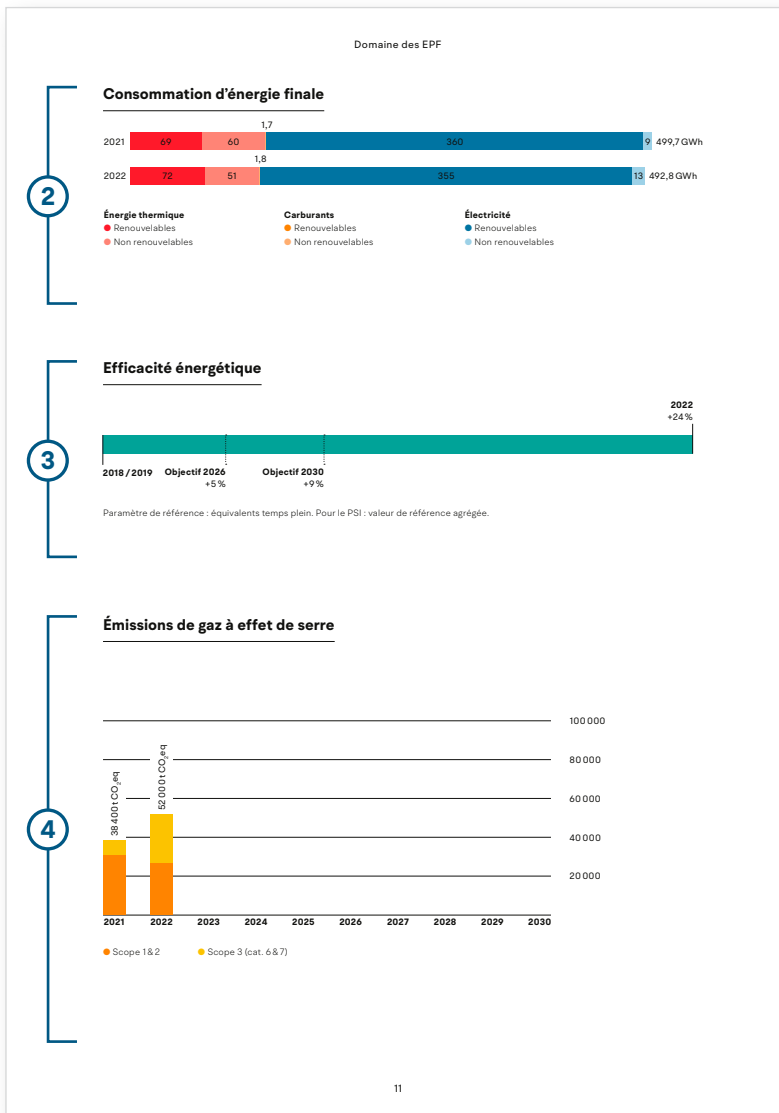
Certains textes des acteurs parlent de neutralité climatique, de zéro net ou de compensation. Il n'existe actuellement aucune définition unique de ces notions en Suisse ou au sein d'EEC. Elles sont utilisées dans le sens où l'entendent les divers acteurs.

Chiffres différents

Les acteurs présentent aussi leurs progrès dans le domaine de l'énergie et du climat dans de propres rapports. Les méthodes de calcul utilisées dans ces rapports propres aux acteurs peuvent diverger de celles employées ici, ce qui peut produire des chiffres différents.

1 Mesures individuelles

Les prestataires de services d'intérêt public mettent en œuvre quinze mesures communes et les investisseurs institutionnels, cinq. Les premiers appliquent en outre diverses mesures individuelles. Leurs mesures communes figurent à la page 9, celles des investisseurs institutionnels en page 58. Les mesures individuelles sont publiées sur les pages au sujet des acteurs du [site web EEC](#).



2 Consommation d'énergie finale

La consommation d'énergie finale a trait à l'énergie finale consommée par l'acteur en Suisse (dans ses propres bâtiments, véhicules, etc.). Chaque acteur a défini les limites exactes de son système (p. ex. avec ou sans les bâtiments loués).

Énergie thermique

Énergies renouvelables : chaleur ambiante, bois, biogaz, énergie solaire thermique, part renouvelable de chaleur à distance

Énergies non renouvelables : mazout, gaz naturel, part non renouvelable de chaleur à distance

L'électricité servant à alimenter les pompes à chaleur figure sous la rubrique « Électricité ».

Carburants

Énergies renouvelables : biogaz, carburants liquides biogènes

Énergies non renouvelables : essence, diesel, gaz naturel, carburants fossiles pour l'aviation

L'électricité utilisée pour alimenter des véhicules figure sous la rubrique « Électricité ».

Électricité

Sources d'énergie renouvelables : eau, soleil, biomasse, vent et part renouvelable des déchets

Sources d'énergie non renouvelables : le reste (nucléaire, sources d'énergie fossiles, part non renouvelable des déchets, électricité grise)

3 Efficacité énergétique

L'efficacité énergétique décrit l'évolution de l'intensité énergétique annuelle, c'est-à-dire du rapport entre la consommation d'énergie et une valeur de référence sélectionnée, et la compare à l'intensité énergétique de référence. La référence est déterminée à partir de la consommation d'énergie finale moyenne de la période 2018 / 2019 et du paramètre de référence moyen de la même période. En raison de la pandémie de Covid-19, l'année 2020 initialement prévue n'a pas été retenue comme année de départ et de référence.

Les acteurs ont retenu différents paramètres de référence. Certains d'entre eux en ont défini plusieurs, p. ex. un pour chaque division de l'entreprise. Dans ce cas, les intensités énergétiques sont calculées pour chacune des divisions de l'entreprise, puis affectées d'un facteur de pondération (en fonction de la consommation d'énergie de la division de l'entreprise) et additionnées.

Formules de calcul :

$$\text{intensité énergétique} = \frac{\text{consommation d'énergie finale}}{\text{paramètre de référence [unité individuelle]}}$$

$$\text{efficacité énergétique}_{2030}[\%] = \sum_{\text{division de l'entreprise } i=1}^n \left[\frac{IE_{moyenne, 2018/2019}}{IE_{i, 2030}} - 1 \right] * \text{pondération}_i$$

4 Émissions de gaz à effet de serre

Les émissions suivantes sont prises en compte :

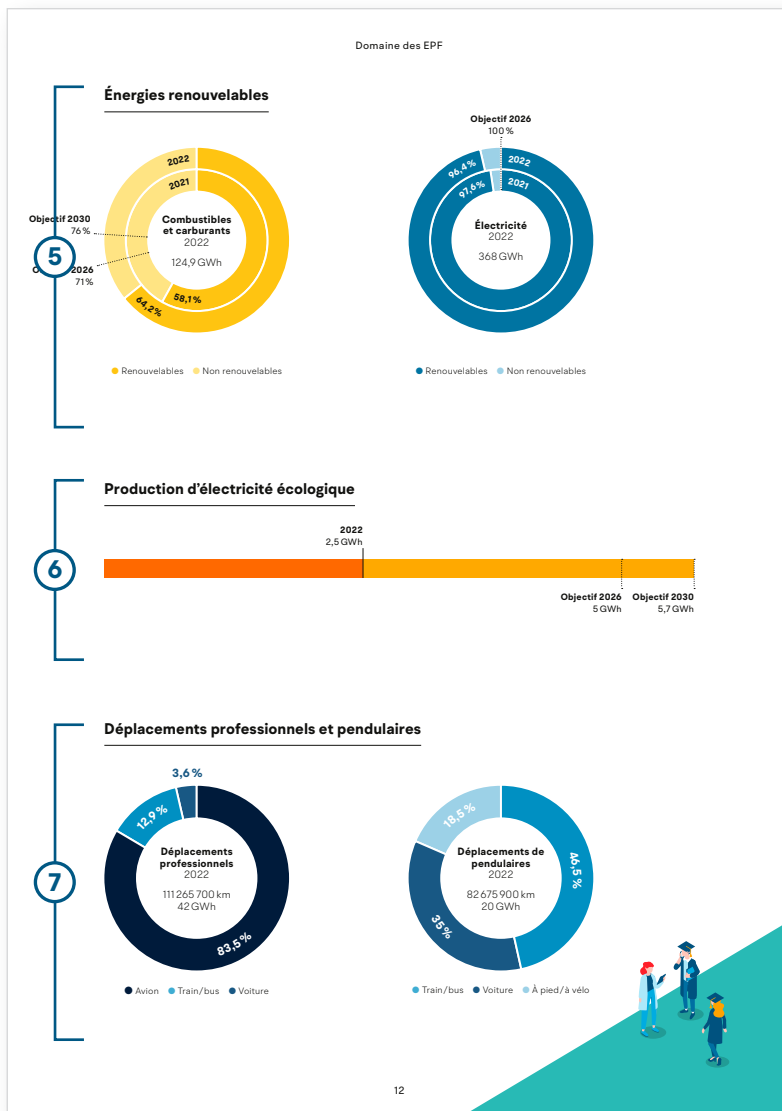
Scope 1 et 2

Émissions directes et indirectes de gaz à effet de serre liées à la consommation d'énergie qui sont générées par la combustion de carburants et de combustibles fossiles et par la production d'électricité du réseau et de chaleur à distance.

Scope 3

Émissions de gaz à effet de serre générées par les déplacements professionnels (cat. 6) et pendulaires (cat. 7) du personnel. Les autres émissions du scope 3 ne sont pas encore présentées dans le cadre du présent rapport.

Les attestations d'origine de l'électricité et de la chaleur à distance renouvelables sont entièrement prises en compte en tant qu'énergies renouvelables au niveau des facteurs d'émission et ne sont pas considérées comme des compensations.



7 Déplacements professionnels et pendulaires

Les pourcentages indiqués sont calculés sur la base des personnes-kilomètres. La saisie des données se fait en personnes-kilomètres. Ceux-ci sont convertis en consommation d'énergie et en émissions de gaz à effet de serre à l'aide des facteurs mobitool. En ce qui concerne les facteurs d'émissions de gaz à effet de serre, seules les émissions directes issues de l'exploitation sont prises en compte, à l'exclusion de tout processus en amont.

5 Énergies renouvelables

Au niveau des énergies renouvelables, il y a des valeurs distinctes pour l'électricité, l'énergie thermique et les carburants. Si, à partir de fin 2026 au plus tard, tous les acteurs utiliseront a priori de l'électricité issue de sources d'énergie renouvelables, ils poursuivent des objectifs qui leur sont propres au niveau de l'énergie thermique et des carburants en raison de leurs conditions opérationnelles spécifiques.

La part de renouvelable indiquée englobe aussi la récupération interne de chaleur.

6 Production d'électricité écologique

Est prise en compte l'électricité produite au moyen de propres installations et/ou sur de propres bâtiments et infrastructures. Le courant doit être certifié « naturemade star » ou afficher une qualité équivalente. La production indique la quantité d'électricité produite durant l'année sous revue, les objectifs indiquent quant à eux la quantité de production attendue en fonction des capacités planifiées.

Les diagrammes indiquent la production 2022 et les objectifs dans le domaine du photovoltaïque.

Les acteurs en 2022



Flughafen Zürich

GENÈVE
AÉROPORT



Caisse de pensions CFF



PostFinance

publica

RUAG

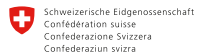
SBB CFF FFS



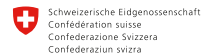
skyguide

SRG SSR

suva



Département fédéral de la défense,
de la protection de la population et des sports DDPS



Administration fédérale civile

Éditeur

Exemplarité Énergie et Climat (EEC)
Office fédéral de l'énergie OFEN
3003 Berne
www.vorbild-energie-klima.admin.ch

Stefanie Reding
Cheffe du Secrétariat EEC
stefanie.reding@bfe.admin.ch
+41 58 467 88 54

Conseil technique

Brandes Energie AG, Zurich
Weisskopf Partner GmbH, Zurich

Concept, mise en page et textes
Polarstern SA, Lucerne et Soleure

